

ALGÉRIE-FRANCE
Le Président
Bouteflika
reçoit
le ministre
français
des AE



Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, hier lundi à Alger, le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius. L'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

M. Fabius salue la «volonté» du Président Bouteflika de développer un partenariat d'exception algéro-français

Page 7

RÉVISION DE LA CONSTITUTION Des idées novatrices



Boualem Branki

C'est à un formidable bouillonnement d'idées, de propositions et de projets sociétaux que l'on assiste depuis la semaine dernière, après le début des consultations menées par M. Ahmed Ouyahia sur la révision de la Constitution. Des idées novatrices, des propositions pour améliorer le cadre de vie des Algériens, reformuler les

concepts politiques, réorienter la politique économique ou réformer la justice, sont autant de thèmes abordés par les personnalités et représentants de partis lors de leurs discussions avec le représentant de la présidence de la République et chef de Cabinet du Président Bouteflika. Il en est ainsi des propositions faites par l'une des personnalités les plus en vue du Barreau algérien et des ONG militant pour les droits de l'Homme, M^e Miloud Brahmi. Des propositions du reste courageuses et qui répondent

à l'objectif et l'idéal d'unifier les rangs des Algériens. Il arguera dès lors que pour mieux enracer dans la société algérienne la réconciliation nationale, il faut d'abord officialiser comme langue nationale tamazight. Sa proposition est logique et donne ainsi toute la profondeur à ces consultations qui vont vraiment au fond des choses, dès lors que le Président lui-même avait dit qu'il n'y a aucune restriction à ces consultations.

Page 3

LES PRÉSIDENTS DES GROUPES PARLEMENTAIRES
AU CONSEIL DE LA NATION

Promouvoir la charte pour la paix et la réconciliation nationale

BEM EDUCATION
591 509
candidats à l'épreuve



Mme Benghebrit donne le coup d'envoi à Béchar

Pages 4-5

FOOTBALL

3^e JOURNÉE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (GROUPE B)

L'ES Tunis conforte l'ES Sétif en leader



Page 19

SANTÉ

Intolérances

Faut-il vous méfier du gluten ?

Pages 12-13

Coronavirus

LE MINISTRE DE LA SANTÉ RASSURE :

«Aucune nouvelle victime»

Page 11

ORAN

Une serviette chirurgicale oubliée dans le ventre d'une patiente

Page 10

Météo



Régions Nord : 26° à Alger

Temps partiellement voilé en cours de journée avec formations de cellules orageuses isolées vers l'intérieur et les Aurès.

Les vents seront d'Ouest à Nord-Ouest 20/30 km/h près des côtes et variables faibles vers l'intérieur.

La mer sera belle à peu agitée.

Régions Sud : 36° à Tamanrasset

Temps généralement dégagé excepté les régions de l'extrême sud, le Hoggar/Tassili, le Sahara central et oriental où l'on notera des passages nuageux avec foyers orageux.

Les vents seront modérés à assez forts 20/50 km/h avec soulèvements de sable.

JEUDI À L'ENSSP Conférence sur l'éthique et la déontologie

Le ministère de la Communication organisera à l'attention des journalistes de la presse écrite, audiovisuelle et électronique, tous statuts confondus, une conférence sur l'éthique et la déontologie.

Cette première d'une série de conférences ouvertes à tous les professionnels de la corporation, sera animée par M. Rachid Arhab, ancien membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel français (CSA).

La conférence qui sera présidée par le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, se déroulera jeudi 12 juin à partir de 9h30 à l'Ecole nationale supérieure de sciences politiques (ENSSP) à Ben Aknoun.



CET APRÈS-MIDI AU CENTRE CULTUREL ABANE-RAMDANE Commémoration de la journée de l'artiste

A l'occasion de la commémoration de la Journée nationale de l'artiste, l'acteur et cinéaste Rabia Abdelhamid animera cet après-midi à 14h au Centre des activités culturelles Abane-Ramdan, une conférence pour marquer l'événement.



RESSOURCES EN EAU

Tous pour l'eau, l'eau pour tous!



Dans un SMS adressé à l'attention des citoyens, le ministère des Ressources en eau, invite la population algérienne à préserver l'eau, ce liquide combien précieux et indispensable à notre existence. Pour cette campagne de sensibilisation le ministère a choisi un slogan simple et facile à retenir «Tous pour l'eau, l'eau pour tous!».

ONA

Dispositif spécial pour la saison estivale

À la veille de l'ouverture de la saison estivale, l'Office de l'assainissement actionne son dispositif habituel d'intervention et d'alerte, afin d'assurer un fonctionnement normal des systèmes d'assainissement au niveau des communes côtières.

Ce dispositif a pour objectif la promotion des plages à la baignade contre la pollution des eaux usées. Il permet aussi le maintien du bon fonctionnement des ouvrages de l'assainissement et particulièrement la surveillance et le curage des points noirs.

CLIN D'EIL

	Max	Min
Alger	26°	19°
Oran	24°	18°
Annaba	27°	18°
Béjaïa	25°	18°
Tamanrasset	36°	24°

Horaires des prières

Mardi 12 chaâbâne 1435

Fajr	03:38
Dohr	13:20
Asr	16:39
Maghreb	20:09
Isha	21:50



MOBILIS

La Conférence de M. Saâd Damma reportée à demain

Initialement prévue pour ce matin à 10h30 à l'hôtel Hilton, la conférence de presse du présent directeur général (PDG) de Mobilis, M. Saâd Damma, a été reportée pour demain mercredi 11 juin. Cette rencontre sera une occasion pour le PDG de l'entreprise d'aborder des sujets d'actualité lié à l'entreprise et ses différentes activités.

AUJOURD'HUI À L'OREF

1er Salon national de la formation continue

A l'occasion de l'organisation du 1er Salon national de la formation continue qui se tiendra aujourd'hui et demain à l'Office Riad El Feth, le commissaire du Salon le Dr Ali Belkhirani animera une conférence de presse ce matin à 9h30 à la salle Mohamed-Zinet.

CET APRÈS-MIDI AU PALAIS DE LA CULTURE

Théâtre pour enfants

L'Auditorium du Palais de la Culture Moufdi Zakaria, abritera cet après-midi à 15h, une représentation théâtrale pour enfants "Moughamer El Hissan Fi Bohairete El Aman" de la Coopérative "Somod" de Boumerdès.



UGTA Dar Ramadhan au rendez-vous



l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) renoue cette année avec "Dar Ramadhan". Cette opération organisée concrètement par la Fédération UGTA de l'agroalimentaire vise essentiellement à renforcer le pouvoir d'achat des travailleurs et la valorisation des produits nationaux. « Plusieurs entreprises algériennes proposent à cette occasion aux consommateurs différents produits de grande consommation à des prix nettement inférieurs à ceux pratiqués dans d'autres marchés, » assure-t-on du côté de la centrale syndicale.

Cette pratique avait été initiée à la suite du programme commun CNES-UGTA en août 2012 (sorte d'avant-projet des tripartites qui ont conduit à la relance industrielle) avec cette volonté de faire de la production nationale un élément déterminant du développement économique national.

Le « marché » de l'UGTA a connu une affluence des clients qui recherchent le « juste prix » et la mise en échec de la spéculation.

CE MATIN À 10H AU HILTON

Conférence-débat sur «La violence faite aux femmes»

L'Association nationale Femmes en communication et le réseau Wassila d'aide aux victimes femmes et enfants et l'Institut pour la diversité médiatique (MDI) organisent ce matin à partir de 10h à la salle Hoggar de l'hôtel Hilton, une conférence-débat sur le thème «Les violences sexuelles faites aux femmes». Des militantes de la cause féminine, des experts juridiques et des médias tenteront de discuter de ce problème.

SOLIDARITÉ

M. Lakhlef Messaoud nouveau DG de l'ADS

Le nouveau directeur général de l'Agence de développement social (ADS), Lakhlef Messaoud, a été installé hier dans ses fonctions lors d'une cérémonie présidée par la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mounia Meslem Si Amer. À cette occasion, le nouveau DG a appelé les cadres de l'agence à «investir davantage dans leur mission et travailler dans une logique de collaboration et de responsabilité». Il s'est également engagé à «améliorer l'efficience des programmes et des dispositifs d'aide et de soutien à l'insertion des jeunes et d'accompagnement des populations en situation de vulnérabilité».

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Des idées novatrices

C'est à un formidable bouillonnement d'idées, de propositions et de projets sociaux que l'on assiste depuis la semaine dernière, après le début des consultations menées par M. Ahmed Ouyahia sur la révision de la Constitution.



Boualem Branki

Des idées novatrices, des propositions pour améliorer le cadre de vie des Algériens, reformuler les concepts politiques, réorienter la politique économique ou réformer la justice, sont autant de thèmes abordés par les personnalités et représentants de partis lors de leurs discussions avec le représentant de la Présidence de la République et chef de cabinet du Président Bouteflika.

Il en est ainsi des propositions faites par une des personnalités les plus en vue du barreau algérien et des

ONG militant pour les droits de l'homme, Me Miloud Brahmi. Des propositions du reste courageuses et qui répondent à l'objectif et l'idéal d'unifier les rangs des Algériens.

Il arguera dès lors que pour mieux engranger dans la société algérienne la réconciliation nationale, il faut d'abord officialiser tamazight comme langue nationale. Son idée, sa proposition est logique et donne ainsi toute la profondeur à ces consultations qui vont vraiment au fond des choses, dès lors que le président lui-même avait dit qu'il n'y a aucune restriction à ces consultations. Et puis, il y a cette généreuse idée de Miloud Bra-

himi qui suggère qu'il est temps de "réconcilier le peuple avec son histoire".

"Concernant les constantes nationales, nous parlons beaucoup de la réconciliation nationale. Mais je pense que la première réconciliation nationale consisterait à réconcilier le peuple avec son histoire et ses origines", relève ainsi cet enfant terrible du barreau d'Alger.

Cette proposition, comme bien d'autres émanant de personnalités et de responsables de partis donne par ailleurs des contours de véritable dialogue national sur un objectif précis: mettre en place une nouvelle Constitution qui prenne en compte l'ensemble des propositions

de nature à lui donner un fondement populaire, spécifique et répondant aux grands indicateurs socio-économiques de l'Algérie d'aujourd'hui et de demain.

Car la profondeur et la complexité de ces consultations doivent déboucher la mise en place d'un texte d'une loi fondamentale pérenne, appelée à durer dans le temps et cristalliser les grands principes de l'Etat algérien moderne, nouveau. La qualité et la pertinence des propositions aux amendements proposés pour la révision constitutionnelle procéderont de cette volonté de bâtir un état nouveau, une société nouvelle, une Algérie de tous les Algériens. Sans exclusive.

Des personnalités proposent la constitutionnalisation des droits de l'enfant et l'officialisation de tamazight

Des personnalités nationales ont proposé dimanche, dans le cadre de la concertation sur la révision du projet de Constitution, la constitutionnalisation des droits de l'enfant et l'officialisation de la langue amazighe, tandis que d'autres ont appelé au prolongement à sept années du mandat présidentiel.

D'autres amendements ont été proposés au premier jour de la deuxième semaine des rencontres menées par le ministre d'Etat, chef de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, et qui ont porté, entre autres, sur la création du poste de vice-président, l'abolition de la peine de mort, la nature du régime et l'introduction d'articles consacrant la protection de l'environnement et de la nature. Les personnalités ayant dévoilé les amendements qu'elles jugent importantes, dans des déclarations séparées à la presse à l'issue des rencontres qui se déroulent au siège de la présidence de la République, sont la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saïda Benhabyles, l'avocat et militant des droits de l'homme, Me Miloud Brahmi, l'association des grands invalides de la guerre de

Liberation nationale et l'universitaire Chems Eddine Chitour. Mme Benhabyles a souligné la nécessité de constitutionnaliser les droits de l'enfant en vertu des conventions internationales ratifiées par l'Algérie en décembre 1992, affirmant son approbation de tous les articles du projet de Constitution qui consacrent les droits de l'homme et la protection de la dignité humaine.

Elle a fait savoir que la protection de la famille et des personnes âgées par l'Etat afin de leur garantir une digne vie, étaient parmi ses autres préoccupations majeures, saluant, par ailleurs, l'article qui permet aux personnes en état de garde à vue de contacter un de leurs parents.

Concernant la nature du régime qu'elle défend, Mme Benhabyles a cité le régime semi-présidentiel.

De son côté, Me Brahmi a plaidé pour l'officialisation de la langue amazighe

dans la future constitution, estimant que cela consacrerait la réconciliation du peuple algérien avec son histoire et ses origines.

Dans le cadre de la réforme de la justice, il a appelé à l'abolition de la peine de

mort, la révision de la détention provisoire et à réconcilier le juge avec le justiciable pour que, a-t-il dit, «le citoyen ait confiance en la justice de son pays».

Par ailleurs, dans le sillage des débats sur l'environnement et, notamment, l'exploration du gaz de schiste, Me Brahimi a indiqué qu'il avait proposé l'introduction d'articles consacrant la protection de l'environnement et de la nature.

Sur un autre registre, l'association des grands invalides de la guerre de Libération nationale a plaidé pour un mandat présidentiel de sept ans renouvelable une seule fois et proposé la création du poste de vice-président, désigné par le président de la République, et l'exigence au candidat à l'élection présidentielle d'avoir une résidence permanente en Algérie.

L'universitaire Chems Eddine Chitour a, quant à lui, plaidé pour la mise en place de Conseils de l'éducation et des ressources et de l'académie des sciences, des arts et des lettres, dans la nouvelle Constitution, qui auront la charge notamment de s'occuper de l'économie de la connaissance, de l'énergie et de l'eau. S'exprimant à l'issue de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, dans le cadre des consultations sur le projet de la révision de la Constitution, le P Chitour a axé ses propositions sur la mise en place de Conseils de l'éducation et de des ressources qui auront la charge de s'occuper de la gestion de l'économie de la connaissance, de l'énergie et de la ressource hydrique et des changements climatiques. «Il faut miser sur l'intelligence, sur la réflexion et le savoir, comme il est nécessaire de savoir où va l'école algérienne dans les 20 prochaines années et quels sont les défis qu'elle doit rencontrer», a-t-il souligné.

Le Pr Chitour plaide pour la mise en place de Conseils de l'éducation et des ressources

Le professeur à l'Ecole nationale polytechnique Chems Eddine Chitour a plaidé dimanche à Alger pour la mise en place de Conseils de l'éducation et des ressources et de l'académie des sciences, des arts et des lettres, dans la nouvelle Constitution, qui auront la charge notamment de s'occuper de l'économie de la connaissance, de l'énergie et de l'eau. S'exprimant à l'issue de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, dans le cadre des consultations sur le projet de la révision de la Constitution, le P Chitour a axé ses propositions sur la mise en place de Conseils de l'éducation et de des ressources qui auront la charge de s'occuper de la gestion de l'économie de la connaissance, de l'énergie et de la ressource hydrique et des changements climatiques. «Il faut miser sur l'intelligence, sur la réflexion et le savoir, comme il est nécessaire de savoir où va l'école algérienne dans les 20 prochaines années et quels sont les défis qu'elle doit rencontrer», a-t-il souligné.

Il a ajouté qu'il était nécessaire de mettre en place une académie des sciences, des lettres et des arts qui projettera l'Algérie dans le futur, comme tous les pays développés. Evoquant la transition énergétique, à l'heure d'un vif débat sur le gaz de schiste, il a affirmé que ce dernier avait toute sa place dans une vision nouvelle de l'énergie. Pr Chitour a appelé également à accorder une place importante à l'enfant en lui accordant toute l'attention nécessaire, car il représente l'avenir du pays, a-t-il relevé.

Il a également plaidé en faveur de l'alternance au pouvoir avec deux mandats seulement à la tête de l'Etat et l'indépendance de la justice où le juge sera autonome et n'obéissant qu'à sa conscience.

M. ALIOU: Faire participer toutes les parties consultées à l'élaboration de la nouvelle Constitution

L'Union nationale des paysans algériens (UNPA), préconise la participation des parties ayant pris part aux consultations à l'élaboration de la nouvelle Constitution, a indiqué hier à Alger, son secrétaire général, Mohamed Alioui, à l'issue de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la Présidence de la République, Ahmed Ouyahia.

«Nous avons proposé la mise en place d'une commission, composée de tous ceux qui ont pris part à ces rencontres, qui aura la mission d'élaborer la nouvelle loi fondamentale du pays», a souligné M. Alioui, à sa sortie de sa réunion dans le cadre des consultations autour du projet de révision constitutionnelle, menées par Ahmed Ouyahia. «Cela permettra de rassurer et tranquiliser tout le monde», a-t-il expliqué. Le secrétaire général de l'UNPA a indiqué que les propositions de son organisation s'articulaient notamment sur la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice avec la mise en œuvre des mécanismes de contrôle. «Nous avons insisté sur l'indépendance de la justice, celle du magistrat et la consolidation de la place du Conseil constitutionnel ainsi que l'élargissement de sa compétence», a-t-il relevé précisant que l'UNPA recommande l'élection d'un vice-président pour cette institution. Concernant la nature du régime, l'UNPA des paysans prône un système présidentiel car, le considérant «plus approprié», selon son secrétaire général qui a évoqué également la création d'une capitale politique pour l'Algérie. Par ailleurs, M. Alioui a noté que son organisation a appuyé auprès du directeur de cabinet de la présidence de la République, «la préservation des organisations et partis politiques agissant sur la scène nationale de toute竞技性» qui ne doivent être dissous que par «démission de justice».

L'UNPA propose en outre que la nouvelle loi fondamentale octroie le droit de la formation du gouvernement au parti ayant remporté les élections législatives et la réaffirmation des droits de l'homme comme droits inaliénables ainsi que la préservation de la dignité humaine.

APS

Le président du parti Ahd 54 reçu par Ahmed Ouyahia

Le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, a rencontré hier à Alger, dans le cadre des consultations autour de la révision de la Constitution, le président du parti Ahd 54, Ali Faouwzi Rebaïne. A sa sortie de la rencontre avec M. Ouyahia, l'ex-candidat à l'élection présidentielle du 17

avril s'est abstenu de faire toute déclaration à la presse. Lors de la campagne pour le dernier scrutin, il avait plaidé pour un régime présidentiel d'un mandat de 5 ans sans limitation avec un renforcement des contre-pouvoirs démocratiques. Il avait également suggéré que les magistrats membres du Conseil constitutionnel soient

désignés à vie «afin de leur éviter les pressions émanant de l'administration ou des politiques». Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait adressé des invitations à 150 partenaires constitués notamment de partis politiques, organisations et associations nationales destinataires d'une invitation et les 12 professeurs d'université sollicités.

LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Promouvoir la charte pour la paix et la réconciliation nationale

Les présidents des groupes parlementaires au conseil de la nation ont mis en avant, lundi à Alger, la nécessité de promouvoir la charte pour la paix et la réconciliation nationale en vue de concrétiser la paix, la stabilité et le développement durable en Algérie.

Au terme du débat autour du plan d'action du gouvernement, le président du groupe parlementaire du parti du front de libération nationale (FLN) Abdelkader Zahaïli a estimé que «la poursuite de la mise en œuvre de la charte pour la paix et la réconciliation nationale est une condition pour garantir la stabilité nécessaire à la concrétisation de cet ambitieux plan».

Cette démarche permettra, a-t-il encore soutenu, de réaliser l'objectif de promotion des nobles valeurs et idéaux humanitaires prônés par l'islam et de débarrasser la société algérienne de toutes les manifestations d'extrémisme en tendant la main au égarés et par la prise en charge des victimes du terrorisme conformément aux dispositions de la charte pour la paix et la réconciliation.

Le sénateur a plaidé en faveur de la promotion de la démocratie participative, la réorganisation de la carte de la santé en y associant les professionnels du secteur, l'amélioration du service public et la poursuite de la réforme de la justice».

La prise en charge de la jeunesse, l'adaptation des programmes d'enseignement supérieur aux exigences du marché du travail, la promotion du tourisme et la relance de l'artisanat figurent parmi les recommandations de l'intervenant.

Le président du groupe parlementaire du rassemblement national démocratique (RND), Mahmoud Zidane, a considéré de son côté impératif de poursuivre la mise en œuvre et la promotion de la réconciliation nationale saluant à cet égard «l'appel lancé aux égarés».

Il a mis l'accent sur la nécessité de combattre la bureaucratie préconisant la prise en charge des victimes de la tragédie nationale exprimant son refus de toute ingérence étrangère dans le sahel au prétexte de la lutte antiterroriste.

L'intervenant a exprimé son soutien et celui du groupe parlementaire du parti du RND en faveur de la consolidation et la promotion de la démocratie en Algérie, de l'engagement de réformes politiques approfondies, de la relance du développement global en Algérie et de la satisfaction des besoins essentiels du citoyen.

Pour sa part, le président du groupe parlementaire du tiers présidentiel Abdellah Krim Koreichi a exprimé le souhait que les «consultations actuelles puissent permettre aux Algériens d'élaborer une Constitution qui trace les contours de l'Etat loin de toute division et discorde».

L'intervenant a mis l'accent sur la nécessité de «lutter contre la corruption, le trafic de drogue et le crime, et de veiller à répondre l'autorité de l'Etat afin de garantir l'application rigoureuse de la loi».

Le président du groupe des indépendants a évoqué plusieurs questions dont les accidents de la route, soulignant l'importance de «faire respecter la loi scrupuleusement».

Les présidents des groupes parlementaires ont salué le contenu du plan d'action du gouvernement dans les domaines du développement, du logement, de l'emploi, de l'investissement, de la réconciliation nationale et de l'amélioration du service public.

Ils ont indiqué à ce propos que les observations faites par les membres du Conseil de la Nation ne diminuaient en rien sa valeur, mais visaient à l'enrichir par des propositions. Le Premier ministre Abdelmalek Sellal qui a présenté dimanche le plan d'action du gouvernement devant le Conseil de la Nation, répondra aux préoccupations de ses membres mardi matin. Les députés de l'APN ont adopté la semaine dernière, à la majorité écrasante, le plan d'action du gouvernement, rappelle-t-on.

APS

Lutte contre la pauvreté et la marginalisation, une nécessité

Des membres du conseil de la Nation ont mis l'accent, dimanche, lors du débat sur le plan d'action du gouvernement, présenté par le Premier ministre, sur la nécessité de lutter contre la pauvreté et la marginalisation et l'amélioration des conditions économiques et sociales des citoyens.

Au premier jour des débats, les intervenants ont souligné la nécessité d'accélérer la réalisation des différents projets de développement à même de résorber le chômage et d'améliorer les conditions de vie des citoyens.

Le député du parti du Front de libération nationale (FLN) Mohamed Nouacer, a appelé à la prise en compte des spécificités et la prise en charge des carences enregistrées dans les régions du Sud, proposant d'accorder une attention particulière au secteur de la santé publique dans ces régions, par la réalisation notamment d'un centre de lutte contre le cancer dans la wilaya de Tamanrasset, renforcer la surveillance des frontières pour atténuer la migration clandestine.

De son côté, le député FLN Salah Derradjia a appelé «à trouver les solutions à certains problèmes de développement que rencontre la wilaya de Bejaïa, région montagneuse à 70%».

Et d'ajouter que «malgré les projets de développement réalisés jusqu'à maintenant, il est nécessaire de redoubler d'efforts pour améliorer les prestations en matière de gaz et d'électricité dans les régions montagneuses», suggérant la mise en place d'un «fonds de développement» spécial à ces régions.

Le même député a appelé à rompre avec «le laxisme qui est la cause de la non réalisation de grands projets dans la wilaya de Bejaïa tels la construction d'un nouvel hôpital universitaire» et plaidé en faveur de la lutte contre la bu-



reaucratie et de l'amélioration du service public».

Pour sa part le député Belamri Lekhel a appelé à «la consolidation de la réconciliation nationale, la réalisation du développement économique et social, pour mettre un terme à la fuite des cerveaux et améliorer les prestations en matière de santé».

Le député du tiers présidentiel Abdellah Bensalem a estimé quant à lui que le plan d'action du gouvernement «constitue le parachevement des réformes» initiées depuis des années et appelé à l'amélioration du service public, la modernisation de l'administration, la promotion de l'investissement, au soutien moral des ayant droits et des moudjahidine, au développement du secteur de la communication

et du système éducatif, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique».

Pour sa part, Mme Aicha Barki, du tiers présidentiel a appelé à associer la société civile à la concrétisation du plan d'action du gouvernement et à lui conférer la qualité de partenaire important dans la prise de décision», mettant l'accent sur la lutte impérieuse contre l'analphabétisme par la mise en œuvre de la stratégie nationale en la matière».

Le député Abdellader Kaci du FLN a plaidé en faveur de la constitutionnalisation et de la promotion de Tamaïz, soulignant son soutien à la promotion du dialogue en vue d'aboutir à une Constitution consensuelle au mieux des intérêts de l'Algérie et des générations futures.

Les membres du Conseil de la Nation insistent sur la sécurité alimentaire

Les membres du Conseil de la Nation ont insisté dimanche, lors du débat du plan d'action du gouvernement, sur la réalisation de la sécurité alimentaire en Algérie à travers la relance du secteur agricole et l'encouragement des investissements industriels notamment dans les régions du Sud pour concrétiser le développement escompté par le gouvernement.

Mohamed Zoubiri, du parti du Front de libération nationale (FLN), s'est interrogé sur l'existence d'un programme précis qui définit les étapes de réalisation de la sécurité alimentaire dans le pays et les mécanismes que devra adopter l'exécutif en matière de développement agricole durable, soulignant que malgré les efforts consentis, beaucoup comptent encore sur le gouvernement pour atteindre cet objectif.

De son côté Tahar Kelil, du Rassemblement national démocratique (RND), a appelé à l'encouragement de la création de micro unités de transformation du produit agricole et la pêche à travers l'octroi de crédits, insistant sur le respect des normes internationales dans le domaine de l'agroalimentaire et la maîtrise de la qualité.

Il a indiqué qu'en dépit de la disponibilité de certains produits agricoles, les normes internationales de qualité restent en deçà des attentes ce qui, a-t-il dit, entrave leur exporta-

tion. Il a appellé également à la promotion du produit agricole à travers l'utilisation des moyens scientifiques et techniques modernes.

M. Kelil a exhorté le gouvernement à inclure le bilan des programmes quinquennaux précédents dans le nouveau programme pour pouvoir cerner les difficultés l'ayant entravé, déplorant l'absence de chiffres précis dans l'actuel programme sur les enveloppes financières à allouer à chaque secteur. Il a demandé en outre, la mise au point d'un programme spécial Hauts Plateaux, Sud et régions frontaliers qui comportera des investissements incitatifs visant la réalisation d'un développement équilibré et l'absorption de la densité démographique dans les wilayas du Nord outre la génération d'emplois et la réduction du chômage. Abdelkader Bensalem, du tiers présidentiel, a appelé à la mise en valeur de plus de terres et l'encouragement des jeunes à y investir.

D'autres membres du Conseil de la Nation ont souligné la nécessité d'étendre les surfaces irriguées, le développement de l'industrie et l'encouragement de l'investissement pour réaliser le développement économique auquel aspire le gouvernement en 2019 et estimé à 7%. À travers son plan d'action, le gouvernement table sur les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, des mines et du tourisme.

Les présidents des groupes parlementaires au sénat en faveur de l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels

Les présidents des groupes parlementaires au conseil de la Nation se sont dits, lundi lors de la clôture du débat sur le plan d'action du gouvernement, en faveur de l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels comme alternative aux énergies conventionnelles afin d'assurer la sécurité énergétique du pays.

A cet effet, Mahmoud Zidane, représentant du groupe parlementaire du Rassemblement national démocra-

tique (RND), a affirmé que le gaz de schiste que l'Algérie compte exploiter à long terme lui permettra d'assurer sa sécurité énergétique et de conserver sa place en tant que véritable acteur sur le marché international de l'énergie.

M. Zidane a appelé le gouvernement à intensifier ses efforts en matière d'exploration et de prospection de ce type d'énergies pour les exploiter en tant qu'alternative aux énergies

conventionnelles dont les études avaient démontré que celles-ci ne couvriront à l'horizon 2030 que les besoins internes de notre pays qui compte principalement sur l'exportation des hydrocarbures. L'exploitation du gaz de schiste permettra d'assurer la sécurité énergétique aux générations futures, d'autant que l'Algérie détient le tiers des réserves mondiales en gaz de schiste, ce qui représente ● ● ●

DEVANT LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA NATION

Le ministère de l'Intérieur annonce une série de mesures en faveur des agents de la garde communale

Suite aux mouvements de contestation entamés par les agents de la garde communale depuis février 2011 et leur détermination à réclamer le règlement préalable de certaines revendications à caractère socioprofessionnel, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a annoncé dimanche une série de mesures en faveur des agents de la garde communale.

Dans un communiqué le ministère de l'Intérieur a précisé que «ces mesures concernent le régime indemnitaire, la prime alimentaire journalière, la pension de retraite proportionnelle exceptionnelle, le redéploiement des gardes communaux, la réhabilitation de la garde communale, le logement, les gardes licenciés.

Ces mesures interviennent après plusieurs réunions ayant regroupé à partir du 9 janvier 2014 au siège du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, les cadres de ce département et une délégation de représentants des agents de la garde communale, conduite par M. Chouaib Hakim.

C'est ainsi qu'un «nouveau régime indemnitaire est institué en faveur de l'ensemble des gardes communaux. Il comprend une prime de rendement de 30% pour l'ensemble des agents, une revalorisation de la prime de risque et d'astreinte à 90% pour l'ensemble des grades à compter du 01/01/2012 et une indemnité forfaitaire de service accompli correspondant à un mois de rémunération pour chaque année de service accompli dans les rangs de la garde communale, jusqu'au 31 décembre 2011. La rémunération du mois de décembre 2011 est prise comme référence pour le calcul de cette indemnité».

Concernant la prime alimentaire journalière, il a été décidé entre le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et celui des Finances le «relèvement, à compter du 08/07/2012, de la prime alimentaire journalière de 100 DA/jour à 140 DA/jour».

Pour ce qui est de la retraite proportionnelle exceptionnelle, après examen de cette question par les services du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, en collaboration avec le ministère de la Défense nationale et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, il a été procédé à son règlement par le décret exécutif, n°14-87, du 24 février 2014, modifiant le décret exécutif n°11-354, du 5 octobre 2011, fixant les conditions et modalités d'octroi des pensions de retraite proportionnelles exceptionnelles aux agents de la garde communale.

Ces «nouvelles dispositions ont, à la satisfaction des gardes communaux, élargi le bénéfice de la retraite proportionnelle exceptionnelle aux agents de la garde communale redé-



ployés vers le ministère de la Défense nationale».

Ainsi, 61 056 demandes de retraites proportionnelles ont été validées et transmises à la Caisse nationale de retraite (CNR) dont 54 663 liquidées et mises en paiement durant cinq vagues successives de départ à la retraite».

S'agissant du redéploiement des agents de la garde communale vers le ministère de la Défense nationale, un procès-verbal définitif a été signé le 10 février 2013, conformément au décret présidentiel n°11-89 du 22 février 2011, portant transfert du pouvoir de tutelle sur le corps de la garde communale au ministère de la Défense nationale, pour le transfert de 9676 agents de la garde communale du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales au ministère de la Défense Nationale. Le transfert s'est déroulé à partir du 1er mars 2013. Les 21 342 agents restants sous la tutelle ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, le «décret exécutif n°14-100 du 09 mars 2014, portant redéploiement de la garde communale précise les modalités du redéploiement du corps, en garantissant aux agents le redéploiement sur des emplois permanents (contrats de travail à durée indéterminée) et leur assure le maintien du niveau de revenu qu'ils avaient au sein de la garde communale et la prise en charge des agents en congé de maladie de longue durée qui concerne environ 728 agents». Sur un autre plan, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales,

Tayeb Belaïd, dans son instruction n°2001 du 23 février 2014, a insisté sur la prise en charge des autres préoccupations des agents de la garde communale, à savoir la reconnaissance de leurs sacrifices et la nécessité de recevoir les agents en leur consacrant des journées de réception, l'organisation à leur égard des cérémonies de départ à la retraite et de les faire participer à la célébration des fêtes nationales.

Les Walis et les chefs de daïras ont été également instruits d'assister les gardes communaux et les ayant droits des agents, victimes du terrorisme pour l'élaboration des dossiers de logements dans ses différentes formules (social, rural) et leurs accorder le soin nécessaire lors de leurs examens. Quant aux radiés le ministre a insisté sur la réintégration de l'ensemble des agents radiés ayant obtenu des décisions de justice de réintégration. Pour les autres cas de radiation, d'abord ceux à qui il manque deux années d'ancienneté et n'ayant pas recours à la justice, le ministère prévoit l'installation d'un comité ad hoc ayant pour mission d'examiner leurs situations et de traiter, jusqu'à la fin, celles de autres gardes communaux. Enfin, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, a prévu «de faire part aux organismes concernés les autres requêtes des gardes communaux relatives à la couverture sociale à 100% par la carte Chifa ou à la facilitation au profit des agents retraités pour leur permettre l'accès au dispositif du microcrédit».

APS

● ● ●
sente presque cinq fois les réserves actuelles en gaz naturel, a-t-il estimé. Il a appelé à la mise en place d'une plate-forme adéquate avant l'exploitation de ce gaz, en formant les cadres algériens dans ce domaine.

L'exploitation de ces énergies non conventionnelles n'exclut rien la nécessité de s'affranchir de la dépendance totale de ce secteur, à travers l'investissement dans des secteurs dits «stratégiques» dont l'industrie, l'agriculture et le tourisme, pour leur permettre de contribuer davantage au produit intérieur brut (PIB) et de devenir une richesse alternative aux

hydrocarbures. Le président du groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkader Zehali a salué la décision du gouvernement de développer et de diversifier les sources d'énergie du pays et de définir les modes de production des hydrocarbures non conventionnels ainsi que des énergies renouvelables à l'instar de l'énergie solaire, appelant à la réalisation de projets en partenariat avec des pays pionniers en la matière en vue d'acquérir l'expérience exigée.

Par ailleurs, il a appelé à la promotion du tourisme qui pourrait devenir une source de financement et la principale assise

économique du pays. Pour lui, les acteurs du secteur et d'autres en relation doivent être associés à la mise en œuvre des plans d'orientation touristique afin de rétablir l'Algérie dans son statut de destination privilégiée.

Le rapporteur du groupe parlementaire du tiers présidentiel Abdelkrim Koreichi, axé son intervention sur le développement économique évoquant un déséquilibre régional en la matière en dépit des efforts consentis ces dernières années.

Il est revenu sur l'impact négatif du retard accusé dans la réalisation de plusieurs projets de développement sur le paracheve-

ment des programmes arrêtés et sur le quotidien des citoyens notamment pour ce qui est du logement et du transport.

La réévaluation des projets occasionne de nouvelles dépenses qui auraient été plus utiles pour d'autres, a-t-il dit soulignant à cet égard la nécessité de veiller au respect des délais de réalisation préconisant des sanctions contre ceux qui entravent la bonne marche des projets.

Les interventions ont porté sur le développement agricole, l'organisation de l'activité commerciale et l'amélioration du climat d'investissement. La journée de mardi sera consacrée à la

Combattre la corruption et la bureaucratie

Les membres du Conseil de la nation ont appelé dimanche lors du débat du plan d'action du gouvernement présenté par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, à redoubler d'efforts pour combattre la corruption et la bureaucratie et à renforcer les mécanismes de contrôle et de transparence dans les dépenses de l'argent public. Dans le même contexte, le député Moussa Temdertaza (FFS) a souligné la nécessité de renforcer les mécanismes de transparence dans la gestion et les dépenses de l'argent public et de lutter contre la corruption.

Il a en outre appelé à œuvrer à la consolidation de la souveraineté nationale et à mettre l'action parlementaire au cœur des préoccupations du citoyen.

Le député Bouzid Badida (FLN) a appelé à permettre au Parlement de prendre connaissance du bilan annuel de l'action du gouvernement et de l'état d'avancement des projets de développement en cours de réalisation.

Saluant les mesures contenues dans le plan d'action du gouvernement notamment le volet relatif de l'amélioration du service public, le député (MSP) Kamel Djalti a mis l'accent sur la nécessité d'accorder un intérêt particulier à la lutte contre la corruption et la bureaucratie.

De son côté, le député Adam Kobbi (FLN) a souligné la nécessité d'introduire les nouvelles technologies pour rapprocher l'administration du citoyen pour mettre fin à toute forme de bureaucratie.

Pour sa part, la députée Rafika Kasri (tiers présidentiel) a proposé la création d'un observatoire national pour la lutte contre le gaspillage dans tous les secteurs en vue de rationaliser les dépenses tout en salvant l'intérêt du gouvernement pour l'amélioration du service public.

Dans le même cadre, le député Mohamed Reda Oussahel (RND) a souligné la nécessité de relancer le projet de la gouvernement pour mettre fin à la bureaucratie et lever toutes les entraves bureaucratiques auxquelles fait face le citoyen.

Le député Abdelbahi Morsli (FLN) a appelé à mettre fin à la bureaucratie au niveau local. Taha Hocine Chouiya (de la même formation) a proposé d'instituer une pension pour les chômeurs et d'accélérer la réalisation du projet de découpage administratif.

De son côté, la députée Nouara Saâdia Djaaâfar (tiers présidentiel) a salué les mesures prévues dans le plan d'action du gouvernement visant à garantir les droits de l'homme et la bonne gouvernance.

Le député Brahim Meziani (FFS) a mis l'accent sur la nécessité de renforcer le front interne et construire un consensus national sur les questions et projets nationaux.

D'autres intervenants ont salué les mesures contenues dans le plan d'action du gouvernement dont celles relatives à la promotion et le soutien du processus de réconciliation nationale et la poursuite de la lutte contre le terrorisme et le crime.

réponse du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, aux interrogations des membres du Conseil de la nation et la lecture d'une motion de soutien au plan d'action du gouvernement.

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté jeudi à la majorité le plan d'action du gouvernement qui comporte plusieurs volets relatifs notamment à la réconciliation nationale, la poursuite des réformes, la mise en place d'un programme pour l'encouragement de l'investissement national et étranger dans le cadre du plan quinquennal 2015-2019.

APS

LES ÉPREUVES DU BEM ONT DÉBUTÉ HIER

Plus de 78.280 candidats aux épreuves du BEM dans le Sud du pays

Plus de 78.280 candidats étaient attendus hier matin aux épreuves du brevet d'enseignement moyen (BEM), session 2014, qui ont débuté dans des conditions normales à travers les wilayas du Sud du pays, ont constaté les correspondants de l'APS.

Ces candidats, dont 248 composant à titre libre et 126 pensionnaires des établissements pénitentiaires, sont répartis à travers 341 centres d'examen désignés dans les wilayas de Tindouf, Adrar, Béchar, Naâma, El-Bayadh, Laghouat, Ghardaïa, Tamanrasset, Illizi, El-Oued et Ouargla. Près de 11.780 personnes, entre surveillants, agents d'administration et observateurs, ont été mobilisés à travers ces wilayas pour encadrer l'opération et assurer son bon déroulement.

BEM : Imane, une enfant de la lune qui défie sa maladie

Mahmoudi Imane est atteinte du Xeroderma pigmentosum mais hier, elle compte parmi les milliers qui ont passé les épreuves du Brevet de l'enseignement moyen (BEM). La maladie n'a pas entamé la volonté de cette «enfant de la lune» de poursuivre son parcours scolaire. Appelée par l'APS au CEM Mohammed Salhi à Aïn Naâdja, relevant de la direction de l'éducation d'Alger-ouest, Imane assure qu'elle s'est «bien préparée» pour cet examen car elle tient à aller au lycée.

Issue de ce CEM, Imane a passé l'épreuve de langue arabe dans sa salle de cours qui lui a été spécialement aménagée, à l'abri de la lumière du jour, sur son état de santé. Après quatre années de dur labeur et des moyennes annuelles de 16/20, Imane compte bien cueillir le fruit de ses efforts. Elle affirme ne pas avoir franchi le seuil de l'école avant l'âge de 14 ans, période durant laquelle sa mère jouait le rôle d'institutrice, ce qui l'a entraînée à réussir le test niveau pour passer l'examen de fin du cycle primaire. Cependant, la difficulté qu'elle a rencontrée à intégrer un établissement scolaire n'a pas entamé sa volonté de poursuivre ses études, bien qu'elle lui valut un déplacement au quotidien de Koléa à Aïn Naâdja. Imane espère que son nom figurera sur la liste des admis lors de l'annonce des résultats le 30 juin. Le Xeroderma pigmentosum ou maladie des enfants de la lune est une maladie d'origine génétique rare découverte en 1870 par Moritz Kaposi. Il s'agit d'une déficience dans l'un des gènes codant les protéines participant au mécanisme de réparation par excision de nucléotides. Elle se caractérise par une sensibilité excessive de la peau au soleil, des troubles oculaires et un risque multiplié par 1000 de développer un cancer de la peau ou des yeux.

AÏN TÉMOUCHENT Ouverture d'un centre d'examen à l'hôpital au profit d'un candidat hospitalisé

Un centre d'examen du BEM a été ouvert hier à l'établissement hospitalier «D' Benzerdjeb» de Aïn Témouchent, au profit d'un candidat hospitalisé, a-t-on appris auprès de la direction de l'éducation. «Devant l'impossibilité de déplacer ce candidat vers son centre d'examen initial et pour ne pas lui faire rater cette épreuve, la direction de l'éducation, en accord avec l'Office national des examens et concours (ONEC), a décidé d'ouvrir ce 25^e centre d'examen dans la wilaya», a-t-on souligné. Il s'agit du jeune Boujeddu Bouazza âgé de 15 ans, élève au CEM «Cheikh Bouamama» de la commune de Ouled Kihal, a-t-on ajouté. Opéré le 1^{er} juillet 2014 pour une scoliose d'origine neuro-musculaire, ce candidat ne peut pas se déplacer vers son centre d'examen, a indiqué D'Assi Kouider, directeur général de l'établissement hospitalier. «Toutes les dispositions, en collaboration avec la direction de l'éducation, ont été prises pour le bon déroulement de l'examen», a-t-il déclaré. Selon la direction de l'éducation, la réglementation en vigueur pour l'organisation des examens sera appliquée, notamment la désignation d'un chef de centre, de surveillants, d'agent de sécurité et de professeurs «qui écriront les réponses du candidat sur les feuilles d'examen». Alité, le jeune Boujeddu Bouazza est dans l'impossibilité de bouger. Cette décision sera d'un grand apport moral à ce jeune qui possède désormais des atouts supplémentaires pour guérir, a-t-on souligné.

Le coup d'envoi officiel de l'épreuve donné par Mme Benghebrit depuis Béchar...

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a donné, hier matin depuis Béchar, le coup d'envoi officiel des épreuves du brevet d'enseignement moyen (BEM), session 2014.



Mme Benghebrit a procédé, au centre d'examen Benyad-Khelfia, au quartier Gouray, à l'ouverture de l'un des plis comportant les épreuves de langue arabe, accompagnée des autorités locales et des responsables locaux du secteur de l'éducation. Dans la wilaya de Béchar, ils sont 5.812 candidats dont 2.944 filles et 22 détenus du centre de rééducation de Béchar à prendre part à cet examen au niveau de 33 centres d'exams, dont 17 dans la commune du chef-lieu de wilaya.

Pour l'encadrement de cet examen, 1.280 encadreurs ont été mobilisés par la direction locale du secteur, qui a aussi mis d'importants moyens logistiques et matériels pour assurer son bon déroulement, ont indiqué des responsables de cette direction.

L'examen du BEM, qui s'étale sur trois jours, concerne cette année 591.509 postulants à travers l'ensemble du territoire national, dont 301.955 filles et 7.104 candidats libres.

Cette année, 2.832 candidats sont issus des écoles privées et 4.987 candidats viennent des centres de rééducation, en sus de 180 candidats de la catégorie des personnes aux besoins

spécifiques. 99.817 enseignants sont mobilisés pour la surveillance des 2.226 centres d'examen, alors que 35.000 autres se chargeront de la correction des copies.

La mission d'observation du bon déroulement des épreuves du BEM est, quant à elle, confiée à 2.269 encadreurs. Les candidats ayant une moyenne égale ou supérieure à 10/20 accèderont automatiquement en classe de première année secondaire, sur la base de la moyenne obtenue à l'examen national et celle de l'évaluation continue de l'année.

MME. BENGHEBRIT : «Le manque d'enseignants de langues étrangères au Sud, trouvera une solution lors des prochaines assises nationales»

Le manque d'enseignants de langues étrangères dans les régions du Sud du pays trouvera une solution au cours des prochaines assises nationales du secteur, a indiqué, hier à Béchar, la ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Benghebrit.

«Le manque d'enseignants de langues étrangères, constaté dans les régions du Sud, bien qu'il ait été atténué, trouvera une solution adéquate au cours des prochaines assises nationales du secteur, prévues au mois de juillet à Alger», a affirmé la ministre lors d'une rencontre avec les représentants de la presse nationale.

«La réduction de ce manque a pu avoir lieu ces dernières années grâce à l'apport des différentes universités de ces régions qui ont formé des cadres pédagogiques spécialisés et nous allons encore faire des efforts pour mettre un terme à ce manque», a-t-elle souligné. La ministre de l'Education, qui avait donné le coup d'envoi officiel des épreuves du brevet de l'enseignement moyen (BEM) à partir du CEM

«Benayad-Khalifa» au quartier «Gouray» à Béchar, a aussi estimé que «le dialogue continu avec les partenaires sociaux, à savoir les syndicats des enseignants, constitue un moyen efficace pour le règlement de l'ensemble des préoccupations pédagogiques et socioprofessionnelles des personnels du secteur de l'éducation dans le pays».

Mme Benghebrit a, dans le cadre de sa visite d'une demi-journée dans la wilaya, pris connaissance du projet-pilote «Medrassa-Tech»(école numérique), initié conjointement par son secteur et l'entreprise privée Condor, et ce au cours d'un cours démonstratif à l'école primaire «Ben Ahmed-Mebarek» dans la commune de Béchar.

«Ce projet, actuellement à titre expérimental à travers cinq wilayas du pays, dont Béchar, vise la généralisation de l'enseignement avec l'utilisation des technologies de l'information et de la communication aux trois paliers de l'enseignement», ont signalé des responsables de la direction de l'éducation.

181 détenus passent les épreuves du BEM à l'Etablissement de rééducation et réinsertion d'El-Harrach

181 détenus ont entamé hier à l'Etablissement de rééducation et réinsertion d'El-Harrach les épreuves du brevet de l'enseignement moyen (BEM) pour l'année scolaire 2013-2014, qui se poursuivront trois jours durant (9 au 11 juin).

Le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, M. Mokhtar Felouane a qualifié d'important le nombre des détenus qui passent leur BEM, soulignant que le nombre d'inscrits à cet examen au niveau de l'établissement d'El-Harrach s'élevait en octobre dernier à 216 candidats, mais un grand nombre d'entre eux a été libéré. Des convocations ont

été envoyées aux personnes libérées pour passer ces épreuves, a-t-il dit. M. Felouane avait donné le coup d'envoi des épreuves du BEM au niveau de l'établissement d'El-Harrach où il s'est enquis du déroulement de ces épreuves, saluant l'organisation de cet examen dans de bonnes conditions, grâce aux moyens assurés par le ministère de la Justice.

16 salles d'examen ont été consacrées au niveau de l'établissement d'El-Harrach pour permettre aux détenus de passer les épreuves du BEM et de relever leur niveau d'instruction, a-t-il indiqué, rappelant que les détenus «définitivement condamnés» qui

réussiront aux différents examens bénéficieront de mesures dont la grâce présidentielle, une réduction de peine, la liberté conditionnelle, des permissions de sortie ou d'avantages lors des visites familiales.

«Aucun cas de récidive» n'a été enregistré parmi les détenus lauréats de l'enseignement général ou de la formation professionnelle, a-t-il affirmé. 5.300 candidats dont 32 femmes sont enregistrés au niveau national, a-t-il rappelé, soulignant que le plus jeune candidat est né en 1999 et le plus âgé en 1944.

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA REÇOIT LE MINISTRE FRANÇAIS DES AE

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier lundi à Alger le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius en visite officielle en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal et du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.



M. Fabius salue la "volonté" du président Bouteflika de développer un partenariat d'exception algéro-français

Le ministre français des Affaires étrangères et du développement international, Laurent Fabius, a salué la "volonté" du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de développer les relations du "partenariat d'exception" qui existe entre l'Algérie et la France dans tous les domaines.

"Nous avons abordé la coopération économique et j'ai constaté que le Président (Bouteflika) a des idées très précises sur les domaines dans lesquels l'Algérie et la France doivent amplifier leur coopération et, de manière générale, les relations politiques", a déclaré M. Fabius à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République.

Qualifiant son entretien avec le chef de l'Etat de "chaleureux" et d'"amical", il a indiqué avoir évoqué avec le président Bouteflika des "sujets internationaux, mais aussi la situation

INTERROGÉ, SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA, LE CHEF DE LA DIPLOMATIE FRANÇAISE A INDICÉ QUE "BEAUCOUP DE JEUNES POURRAIENT ENVIER L'ACUITÉ DE SA PENSÉE ET DE SA MÉMOIRE".

dans la région du Sahel. Au sujet de la coopération dans le domaine antiterroriste, le chef de la diplomatie française a relevé que "nous sommes, les uns et les autres, extrêmement déterminés dans notre lutte contre le terrorisme, car il s'agit d'un danger qui menace tous les pays".

L'Algérie, a-t-il dit, "est très déterminée dans son combat contre les groupes terroristes, la France l'est aussi". Et d'ajouter: "Nous avons échangé nos analyses et nos propositions sur ce point et qui sont extrêmement convergentes".

"Nous avons parlé aussi du Mali et il se trouve qu'en ce moment même, il y a des délégations des groupes du

nord (Mali) qui sont ici en Algérie et nous espérons qu'ils vont aboutir à des propositions positives", a-t-il ajouté. M. Fabius a indiqué, en outre, avoir été "très frappé" par "la gentillesse de l'accueil et de l'appreciation extrêmement positive" que le chef de l'Etat porte sur les relations algéro-françaises et sur le fait qu'il "se souvient absolument de tout".

"La dernière fois qu'il m'avait accueillie une audience il y a de cela une année, nous avions parlé de Jeanne d'Arc, parce que je m'y intéressais et j'écris un livre sur ce sujet. Et cette fois, le Président m'a demandé: ou en êtes-vous avec votre livre?", a-t-il témoigné.

Interrogé, par ailleurs, sur l'état de santé du président Bouteflika, le chef de la diplomatie française a indiqué que "beaucoup de jeunes pourraient envier l'acuité de sa pensée et de sa mémoire".

RECONSTRUCTION DE LA BASE INDUSTRIELLE ALGÉRIENNE M. Bouchouareb : «Près de 8 milliards d'euros mobilisés»

Le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb a affirmé, lundi à Alger, que l'Algérie s'est engagée dans un «ambitieux» programme de reconstruction de sa base industrielle, mobilisant près de 8 milliards d'euros pour les entreprises du secteur public après des années de désinvestissement.

«Près de 8 milliards d'euros sont ainsi mobilisés pour la modernisation de l'outil de production des entreprises, le lancement de nouveaux projets et la mise à niveau des ressources humaines des entreprises», a-t-il déclaré à l'ouverture d'une rencontre regroupant les entreprises algériennes et françaises, organisée à l'occasion de la visite en Algérie du ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius.

Selon le ministre, les entreprises publiques sont, aujourd'hui, totalement assainies et leurs programmes d'investissement sont élaborés. M. Bouchouareb a confirmé, à ce titre, la disponibilité de son secteur

à organiser des actions de communication autour de ces projets en vue de les diffuser auprès de la communauté des opérateurs français. Rappelant les énormes potentialités qui existent entre les deux pays et les avancées qui ont été réalisées, le ministre de l'Industrie et des mines est en outre attendu sur les

perspectives de développement du partenariat entre les deux pays relevant «qu'aucune initiative visant le partenariat ne doit être sous estimée». Il a insisté sur la nécessité de faire aboutir ces partenariats afin «qu'ils mènent à réaliser des projets concrets, au bénéfice de toutes les parties et qu'ils intègrent la maîtrise des technologies de production des équipements, les transferts de savoir faire et d'expertise, la formation et la recherche développement».

Reconnaissant l'existence de faiblesses dans l'édifice réglementaire régit l'investissement en Algérie, il a néanmoins affirmé que le gouvernement essaye d'apporter les réponses qui sont au plus près des attentes des investisseurs. Interrogé sur un présumé blocage des projets d'investissement du groupe

Cévital en Algérie, le ministre a exprimé son ras-le-bol de «ce procédé de victimisation», affirmant que si ce groupe est, aujourd'hui, particulièrement performant, c'est par ce qu'il «a eu toutes les aides» de l'Etat. Dans cet ordre d'idées, il a également indiqué que dans l'attente de la refonte totale du code des investissements, des mesures seront prises visant l'amélioration du climat des affaires et la simplification de l'acte de création d'entreprise. Abordant la question de la mise en œuvre de la règle dite des 5/49%, le mi-

nistre a précisé que «cette mesure transitoire prise dans un contexte de fragilité face à une crise mondiale aigüe visait plus à protéger nos ressources financières qu'à assurer un contrôle sur les sociétés créées en partenariat». Le ministre de l'Industrie a ajouté, à ce titre, que le gouvernement «continue à encourager la création de sociétés communes sur le principe d'octroi du management au partenaire étranger». M. Bouchouareb a indiqué que «l'avenir appartient aux entreprises qui auront franchi le pas durant la présente période» car, a-t-il dit, «elles auront plusieurs longueurs d'avance sur les nouveaux arrivants».

De son côté, M. Fabius a souligné la volonté de son pays d'intensifier le dialogue politique et économique avec l'Algérie et de promouvoir la coopération économique en explorant de nouvelles potentialités. Le Chef de la diplomatie française a plaidé pour «un partenariat d'exception» entre les deux pays, mettant l'accent sur la volonté de la France d'élargir la coopération économique à de nouveaux domaines, notamment celui de l'industrie pharmaceutique, le bâtiment, le tourisme et l'agro-alimentaire. Selon M. Fabius, la France considère l'Algérie «un partenaire d'égal à égal», appelant les opérateurs économiques des deux pays à aller ensemble vers des marchés tiers.

Le Président Bouteflika reçoit l'ambassadeur de Palestine à Alger...

► Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger l'ambassadeur de l'Etat de Palestine, Hocine Abdelkhalak qui lui a rendu une visite de courtoisie à l'issue de sa mission en Algérie.

... et l'ambassadeur du Soudan

► Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu aussi l'ambassadeur du Soudan, Majdi Mohamed Taha El-Houcine qui lui a rendu une visite d'adieu à la fin de sa mission en Algérie.

M. Sellal reçoit Laurent Fabius

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu lundi à Alger le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius, en visite officielle, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'entretien a porté sur l'évolution des relations bilatérales dans leurs «différents volets» et particulièrement «la mise en œuvre de plusieurs décisions prises, à la suite de la dernière réunion à Alger du comité intergouvernemental de haut niveau», ajoute le même communiqué. S'agissant des relations économiques, les deux parties ont relevé avec satisfaction leur évolution positive, notamment le développement d'un partenariat bénéfique, pour les deux pays, dans un certain nombre de secteurs. Les deux parties ont convenu «d'encourager davantage la coopération économique». Sur les plans politique, diplomatique et sécuritaire, les questions traitant de la situation prévalant dans les pays du Sahel ont été abordées. A ce propos, la nécessité de préserver et de consolider les voies du dialogue et de la concertation pour contribuer au rétablissement de la paix et de la stabilité dans la région, a été soulignée par les deux parties.

L'audience qui s'est déroulée, en présence du ministre des Affaires Etrangères, Ramtane Lamamra, a enfin donné lieu selon le communiqué, «à un échange de vues sur plusieurs questions internationales d'intérêt commun».

165 ÈME RÉUNION DE L'OPEP M. Yousfi demain à Vienne

Le ministre de l'Energie Youcef Yousfi prendra part à la 165 ème réunion ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de Pétrole (Opep) qui se tiendra mercredi à Vienne, indique lundi un communiqué du ministère. Cette réunion ordinaire des ministres de l'énergie des pays membres de l'Opep, sera consacrée à l'examen de la situation du marché pétrolier international et ses perspectives, précise le ministère.

L'Opep devrait laisser son plafond de production inchangé, lors de sa prochaine réunion en raison de l'incertitude qui règne sur l'évolution du dossier nucléaire iranien et la situation en Libye, estiment les analystes. L'organisation devrait donc maintenir inchangé son plafond de production, fixé à 30 millions de barils par jour depuis fin 2011.

APS

DÉBUT DES TRAVAUX D'UN SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

L'Algérie profondément investie dans le développement humain

● Outre les délégations du CNES, des représentants des experts du Bureau du rapport sur le développement humain (HDRO) et des diverses institutions du Système des Nations unies ayant vocation à intervenir dans l'élaboration des indices du développement humain, prennent part à cet événement. Les travaux du symposium seront axés, notamment, sur «Le questionnement des indices du point de vue de leur pertinence au regard des efforts réels dédiés par les Etats et les sociétés, au service des avancées en matière de développement humain», ont précisé le CNES et le PNUD.

L'objectif est notamment de «susciter une plus grande synergie entre les parties prenantes dans l'évaluation du développement humain, tant au niveau national qu'au niveau international, dans une perspective de parachèvement des OMD et de leur transmutation en Objectifs du développement durable (ODD) dans l'agenda post-2015».

Les travaux d'un symposium international sur le thème «Développement humain et société du bien-être à l'aune de l'agenda post-2015» ont débuté hier à Alger, sous l'égide du Conseil national économique et social (Cnes) en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).



Le classement de l'Algérie dans les rapports mondiaux dépend des données qu'elle fournit

Le classement de l'Algérie dans les rapports des Nations unies dépend de la qualité des statistiques et des données fournies par les institutions nationales aux programmes de cette organisation, a affirmé hier à Alger le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed Seghir Babès. «Il faut être en mesure de fournir la bonne information pour pouvoir prétendre contester les résultats qui sont les outputs des rapports mondiaux et c'est pour cela que depuis quelques années nous sommes en train de travailler étroitement avec le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), a-t-il expliqué à la presse en marge d'un symposium sur le développement humain. Selon M. Babès, certaines administrations algériennes alimentent «mal» le système onusien de collecte de données qui servent de base pour classer les performances des pays dans les domaines comme l'éducation et la santé. «Nous alimentons mal le système de collecte des données des Nations unies si bien qu'un certain nombre de résultats que nous pouvons contester, nous les contestons à tort car nous n'avons pas fourni la bonne information qui sert de calcul au niveau du bureau de New York du PNUD chargé d'élaborer le rapport mondial», a-t-il expliqué. «Le défaut est dans une certaine forme de laxisme de certaines administrations qui croient détenir des informations conformes aux standards et aux normes universels qui les rendraient éligibles à être prises en compte par le système de collecte des informations et des statistiques des Nations unies», a estimé le président du CNES. Pour remédier à cette situation, M. Babès a fait savoir que le CNES bénéficie, depuis quelques années, de l'expertise du PNUD pour valider les rapports nationaux.

«Sous le contrôle expert du PNUD nos rapports nationaux sont maintenant validés. Ces rapports sont en décalage à cause d'un problème de chronologie de production de documents mais nous sommes en train de nous rapprocher petit à petit des résultats du rapport mondial parce que nous avons pu ici et là combler les lacunes», a-t-il conclu.

L'Algérie est «profondément investie dans son processus de développement humain et accorde une «grande importance» au développement durable, a affirmé hier le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed Seghir Babès.

«Nous avons assez largement anticipé et posé les premières pierres, ce qui indique que l'Algérie est profondément investie dans son processus de développement humain», a affirmé M. Babès dans une brève allocution à l'ouverture d'un Symposium international sur le développement humain.

L'Algérie accorde également «une grande importance» au développement durable visant une exploitation rationnelle des ressources naturelles et la préservation de ces dernières aux générations à venir, a-t-il précisé.

Concernant l'ordre du jour du symposium intitulé : «Développement humain et

société du bien-être à l'aune de l'agenda post-2015», M. Babès a expliqué qu'il comportera notamment un débat autour de l'opportunité de renouveler la conception de ce genre de développement.

«Le CNES (...) prend l'initiative de débattre de l'opportunité de renouveler la conception du développement humain à l'occasion d'un partage d'expériences avec d'autres pays participants», a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse conjointe avec la coordinatrice résidente du système des Nations unies en Algérie, Cristina Amaral. Organisé par le CNES en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la rencontre constitue, par ailleurs, une occasion pour s'interroger sur les voies et moyens permettant aux pays, qui accusent un important retard dans la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (ODM), de se hisser au niveau des objectifs du développement durable. L'amélioration de la situation

du développement humain en Afrique et notamment dans des régions comme le Sahel sera, a-t-il dit, au centre de ce débat qui s'étale sur deux jours. Au plan international, M. Babès a indiqué que le développement humain et le développement durable figuraient parmi les questions prioritaires qui seront débattues lors de la prochaine Assemblée générale des Nations unies. Outre les délégations du CNES, des représentants des experts du Bureau du rapport sur le développement humain (HDRO) et des diverses institutions du Système des Nations unies ayant vocation à intervenir dans l'élaboration des indices du développement humain, prendront part au symposium.

La rencontre est axée, notamment, sur «le questionnement des indices du point de vue de leur pertinence au regard des efforts réels dédiés par les Etats et les sociétés, au service des avancées en matière de développement humain», précisent les organisa-

Un institut du développement durable opérationnel à Alger à compter de l'automne 2014

Un institut du développement durable sera créé dans les prochains mois à Alger en partenariat avec les Nations unies, et entamera ses activités en automne 2014, a annoncé M. Babès.

«Un Institut du développement durable sera mis en place dans les prochains mois à Alger dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et les Nations unies», a-t-il indiqué. «Nous entamons les activités de l'institut en automne prochain (2014)», a-t-

il précisé, ajoutant que cet établissement est le résultat de négociation entre le CNES et l'Université des Nations unies dont le siège est à Tokyo (Japon). Selon M. Babès, la création de cet institut permettra de former les preneurs de décision (policy makers) algériens et étrangers dans le domaine du développement durable. Ce projet témoigne, a-t-il dit, de la grande importance accordée par l'Algérie au développement durable.

RÉALISATION DES OMD

L'Algérie sur la bonne voie

L'Algérie est sur la «bonne voie» dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (ODM), a affirmé, hier à Alger, la coordinatrice résidente du système des Nations unies en Algérie, Mme Cristina Amaral.

«L'Algérie figure parmi les pays qui sont sur la bonne voie pour la réalisation des OMD», a souligné Mme Amaral à l'ouverture du symposium international sur le thème «Développement humain et société de bien être à l'aune de l'agenda post 2015», saluant le fait que l'Algérie a déjà réalisé certains de ces objectifs. Mme Amaral a relevé que l'Algérie figure également parmi les pays ayant enregistré un «progrès plus rapide» en ce qui concerne son indice de développement au niveau global grâce aux politiques nationales de réformes et

l'importance donnée au volet social.

Elle a mis l'accent, à ce propos, sur le travail effectué par le Conseil national économique et social (Cnes), ainsi que les rencontres organisées avec les représentants de la société civile (jeunes, femmes, militants des droits de l'homme, associations de personnes handicapées, représentants du secteur économique, organisations syndicales et universitaires).

Ces rencontres ont donné lieu, a-t-elle noté, à des réflexions sur les aspirations des Algériens au-delà de 2015 et défini les priorités pour assurer le développement, à savoir l'emploi, le logement, la bonne gouvernance, l'Etat de droit, la paix, la sécurité, l'éducation et la santé et la cohésion sociale.

Soulignant l'«importance majeure» de

ce symposium international, Mme Amaral a indiqué que cet événement constitue une occasion pour «croiser les regards et les expériences pour un débat enrichissant pour avoir de nouvelles idées».

Il s'agit, aussi, d'essayer d'aller plus loin dans les concepts importants et de s'interroger sur les questions les plus pertinentes, telles que les défis et les enjeux pour les nouveaux objectifs post 2015, comment définir les nouveaux indicateurs, comment avoir plus de rapprochement entre les données nationales et internationales, a-t-elle ajouté. Il s'agit de «concevoir de meilleurs outils pour un futur équitable et durable pour les futures générations», a souligné Mme Amaral.

APS

AMARA BENYOUNÈS L'A ANNONCÉ HIER

Le registre du commerce électronique généralisé à l'échelle nationale à partir du 15 juin

Le registre du commerce électronique, opérationnel jusqu'ici uniquement au niveau de la wilaya d'Alger, sera généralisé à l'échelle nationale dès le 15 juin, a indiqué hier à Alger le ministre du Commerce, Amara Benyounès.



«Nous allons lancer à partir de Ti-pasa, le 15 juin, le processus de généralisation du registre du commerce électronique à travers toutes les wilayas du pays», a-t-il déclaré lors d'une rencontre d'évaluation de l'activité des services extérieurs de son département.

Le registre du commerce électronique a pour objectif essentiel de mettre fin aux actes de falsification des extraits du registre. Selon le Centre national du registre du commerce (CNRC), qui prend en charge l'opéra-

tion de généralisation, l'introduction du nouveau registre du commerce concernera, toujours, les opérateurs économiques qui demandent un registre du commerce pour la première fois. Toujours en format papier, le nouveau document est doté néanmoins d'un code crypté sur l'extrait du document délivré à Alger. Mais, dès le mois de décembre, le registre du commerce sera sous forme d'une carte PVC, après l'adaptation du dispositif législatif pour introduire le traitement numérique et les services

en ligne dans la gestion du registre du commerce.

La troisième étape verra le lancement progressif du registre du commerce électronique en carte à travers toutes les wilayas. Cette solution est désormais utilisable dans les opérations de contrôle qui peuvent accéder directement à la banque de données du CNRC afin d'y puiser l'information relative aux commerçants inscrits.

INDUSTRIE

Avis à sélection nationale de cabinets et bureaux d'études pour l'appui au programme de mise à niveau des PME...

Le ministère de l'Industrie et des mines a lancé hier un appel à consultation sélective nationale en vue de constituer une short-list de cabinets et bureaux d'études pour accompagner la mise en œuvre du programme national de mise à niveau des petites et moyennes entreprises PME, apprend-on auprès du ministère.

Cet appel à sélection est lancé au profit de l'Agence nationale de développement de la PME (ANDPME) en tant qu'instrument de l'Etat pour l'exécution et la mise en œuvre du programme national de mise à niveau au profit des PME algériennes, précise la même source.

«Cette opération permettra à l'ANDPME de disposer d'une meilleure visibilité sur les services privés d'appui aux PME, et au programme national de mise à niveau, des meilleures compétences dans les domaines d'appui ciblés par ces actions», indique le ministère.

Ainsi, cette consultation s'adresse à l'ensemble des cabinets et bureaux d'études nationaux intéressés par une collaboration avec l'ANDPME dans le domaine de l'infor-

mation, de la formation et du conseil. Les candidats qui auront été sélectionnés en fonction de leurs qualifications et compétences pourront être sollicités par les PME concernées et ce dans le cadre de leur domaine de compétences, précise le ministère qui fixe à début août la limite d'envoi des formulaires de participation par voie électronique.

Par ailleurs, le ministère rappelle que les cabinets et bureaux d'études déjà inscrits dans la base de données de l'ANDPME devront s'inscrire à nouveau conformément à la réglementation.

Selon le code des marchés publics, la consultation sélective est la procédure selon laquelle les candidats autorisés à soumissionner sont ceux qui sont spécifiquement invités à le faire après présélection.

Le service contractant peut, procéder à une consultation directe des opérateurs économiques qualifiés et inscrits sur une short-list, qu'il a dressée sur la base d'une pré-sélection, souligne encore le texte réglementaire.

...Qualité: une quinzaine de laboratoires obtiennent des accréditations

L'Organisme algérien d'accréditation (Algacer) a attribué, hier à Alger, des accréditations pour 15 laboratoires opérant notamment dans les domaines des travaux publics, de la santé et de l'agroalimentaire, à l'occasion de la Journée mondiale de l'accréditation.

«Ces accréditations dans les travaux publics, la santé et l'agroalimentaire ainsi que dans d'autres domaines, sont importantes pour contribuer à la sécurité des citoyens et des autres usagers de divers produits et services», a indiqué le directeur général d'Algacer, Noureddine Boudissa qui s'exprimait lors de cette journée tenue sous le thème «assurer la confiance dans la fourniture de l'énergie».

Avec ces nouveaux laboratoires, Algacer «a une trentaine d'accréditations et à fin 2014, nous aurons un deuxième lot à accréditer», a souligné M. Boudissa ajoutant que 90% des laboratoires de certification seront accrédités en 2014 conformément aux instructions du ministère de l'Industrie et des mines.

Parmi ces organismes ayant obtenu des accréditations, le Laboratoire central des travaux publics (LCTP), le Laboratoire national de contrôle de produits pharmaceutiques et le laboratoire des grands moulins du Dahra à Mostaganem.

L'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale et l'Organisme technique de contrôle technique régional de la construction hydraulique d'Oran sont parmi les laboratoires accrédités à côté de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR).

Le Centre de recherche et de développement de l'électricité et du gaz (Credeg), le laboratoire de la SARL Esclab spécialisé dans l'étalonnage des chaînes de température et d'humidité, ont aussi obtenu leur accréditation.

M. Boudissa a également affirmé que l'agriculture constituait aussi une priorité pour Algacer dans ses actions de certification et de labellisation du produit agricole et qu'Algacer apportera sa contribution à ce dossier. Il a fait sa-

voir, en ce sens, que deux organismes activant dans la santé vétérinaire dont l'Institut national de médecine vétérinaire seront accrédités à la fin de juin.

S'agissant des secteurs de la santé et l'habitat, M. Boudissa a précisé que les ministères en charge de ces secteurs ont donné des instructions pour accréditer les laboratoires sous tutelle et que la norme ISO 15189 relative au laboratoire biomédical sera lancée dès la rentrée.

Selon lui, l'Agence nationale du sang, l'Institut de toxicologie et l'institut Pasteur vont être accrédités ainsi que les 14 laboratoires des CHU, indiquant que l'annonce officielle d'adhésion à l'European coordination of accreditation sera faite en octobre.

«Cela va aider les négociations avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et avec les pays européens avec lesquels nous avons des échanges commerciaux, car nous sommes un facilitateur du commerce international», explique-t-il.

ALGÉRIE - EUROPE

L'Algérie invité d'honneur à la 82^e foire européenne de Strasbourg en septembre

L'Algérie sera l'invité d'honneur à la 82^e édition de la Foire européenne de Strasbourg (France) qui se tiendra du 5 au 15 septembre, a annoncé la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci). A cet effet, la Caci invite les entreprises algériennes intéressées à prendre part à cet événement économique et commercial à confirmer leur participation avant le 26 juin. Les participants à cette foire bénéficieront dans le cadre du Fonds spécial de promotion des expositions (FSPE) d'une prise en charge de 80% des frais de location de stands et d'acheminement des échantillons, rappelle la Caci. La participation algérienne à cette importante manifestation considérée comme une plate-forme d'échanges commerciaux, est prévue sous deux volets: une exposition-vente de produits de consommation courante alimentaires et non alimentaires, équipements domestiques et produits d'artisanat. Par ailleurs, des réunions de mise en relation d'affaires entre les opérateurs algériens et leurs homologues français. Pour l'exposition vente, la Caci relève que cette manifestation est destinée principalement aux produits de consommation courante alimentaires et non alimentaires, équipements domestiques et produits d'artisanat. Par ailleurs, des réunions de mise en relation d'affaires entre les opérateurs algériens et leurs homologues français et européens.

Accueillant plus de 25 pays, la Foire européenne qui propose une offre multisectorielle, est le lieu privilégié pour reconnaître des clients, nouer de nouveaux contacts, présenter des innovations et réaliser des ventes. En 2013, elle a attiré 1.000 exposants et quelque 200.000 visiteurs.

ACCESSION À L'OMC

L'Algérie reçoit des questions additionnelles de la part de 3 membres

L'Algérie a reçu, depuis le dernier round de négociations pour l'accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) tenu fin mars, une série de questions additionnelles de la part de trois membres de l'organisation, a indiqué hier à Alger, Chérif Zaaf, directeur général du Commerce extérieur au ministère du Commerce. «L'Algérie devait recevoir ces questions avant le 8 mai. Aujourd'hui, il y a un petit retard puisqu'il y a l'Union européenne (UE), Taipei chinois (Taiwan) et la Thaïlande qui ont communiqué leurs questions», a souligné M. Zaaf, sans donner plus de détails sur le nombre ou la nature de ces questions. Le responsable, qui s'exprimait lors d'une rencontre d'évaluation de l'activité des services extérieurs du département du commerce, a fait savoir que ces questions ont été réparties sur les secteurs concernés et sont déjà en cours de traitement. L'Algérie, ajoute-t-il, s'apprête actuellement à recevoir les observations et les questions des autres pays membres notamment des Etats-Unis. «Il y a encore le plus gros qui concerne les questions qui sont attendues de la part des Etats-Unis», a dit le responsable en ajoutant que l'Algérie passera au traitement et à la consolidation de ces questions une fois qu'elles seront reçues. Lors du 12^e round de négociations multilatérales, tenu le 31 mars à Genève, il a été convenu d'envoyer les observations et les questions des pays concernés (par les négociations multilatérales) avant le 8 mai passé pour répondre avant fin juin et entamer ensuite un nouveau round de négociations avant la fin de l'année en cours. Toujours sur le plan multilatéral, M. Zaaf a rappelé que l'Algérie est parvenue à la phase de rédaction des ses engagements. «C'est un signal important sur le degré de maturité de notre processus. C'est-à-dire que nous arrivons à une étape finale de ce processus», a-t-il dit. Sur le plan des négociations bilatérales, M. Zaaf a rappelé que l'Algérie négocie l'accès au marché notamment la consolidation de droits de douanes. «Il ne s'agit pas d'un démantèlement tarifaire comme cela est fait dans les accords libre-échange. Nous négocions une consolidation de droits de douanes», a-t-il précisé. Concernant les préoccupations des secteurs producteurs naissants quant aux répercussions d'une adhésion de l'Algérie sur ces activités, le responsable a tenu à rassurer les opérateurs soulignant que l'Algérie prend, lors des négociations en compte «toutes ces préoccupations puisque dès le départ nous avons placé la barre pour avoir une protection minimum de 30% pour les droits de douane concernant les produits sensibles». Selon lui, l'Algérie est en train de négocier avec des partenaires une période de transition pour les filières en difficulté notamment pour les industries naissantes». Pour sa part, le ministre du Commerce, Amara Benyounès, a indiqué que l'Algérie protégera dans son processus de négociations les spécificités de son économie nationale. «On parle d'adhésion et non pas d'adhésion, et cela veut dire qu'on peut tout discuter et négocier, ce qui va nous permettre de protéger ces industries naissantes», a-t-il dit.

TRIBUNAL CRIMINEL
DE TIZI-OUZOU

5 ans de prison ferme pour appartenance à un groupe terroriste

Le juge près du tribunal criminel de Tizi-Ouzou a prononcé hier dans l'après-midi des peines de 5 ans et de trois ans de prison ferme à l'encontre des membres d'un groupe terroriste en état d'arrestation.

Après un réquisitoire du procureur qui demandait une peine de 20 ans, Haddad Fodhil alias Abou Doudjana, originaire de Kadiria et Hamdane Mohamed originaire, lui, de Chouabat El Ameur à Boumerdès, écopent donc de cinq ans de réclusion alors que Ghilas Salim a été condamné à trois ans de prison ferme. Les trois répondent d'appartenance à un groupe terroriste qui activait dans les massifs forestiers de la wilaya de Tizi-Ouzou et de Boumerdès.

Les faits remontent en fait au 15 du mois de décembre 2012 lorsque les forces de sécurité ont arrêté Ghilas Mohamed, âgé de 26 ans. Il était accusé de soutien à la sériat de Boghni.

Il reconnaîtra d'ailleurs devant le juge que son aide consistait à l'approvisionnement des membres de ce groupe en nourriture et autres besoins vestimentaires. Les autres membres du groupe n'ont pas commis des meurtres vu que la sériat de Boghni s'était spécialisée dans les kidnappings et les enlèvements.

A rappeler par ailleurs que dimanche, c'est Bénari Abderrahmane, l'émir de la kabilia El Farouk et son complice Maoudi Ahcène qui ont été condamnés par contumace à 20 ans de prison ferme.

K.N.A

ALGER: Une femme de 78 ans blessée dans l'effondrement d'un dépôt à Sidi M'hamed

Une femme de 78 ans a été presque ensevelie par les décombres provoqués par l'effondrement d'un ancien dépôt de textiles survenu hier dans une rue de Sidi M'hamed, près du marché Ferhat Bousaid à Alger, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

La victime, âgée de 78 ans, qui était de passage au moment de l'affaissement de la toiture en tuiles et du mur du dépôt dont les débris ont débordé sur la voie publique, a été évacuée par les éléments de la Protection civile avec plusieurs traumatismes.

Le centre de secours d'Alger «a été informé que des personnes seraient ensevelies sous les décombres», ce qui a mobilisé d'importants moyens de dégagement, a précisé le lieutenant Sofiane Bakhti, responsable de la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya d'Alger.

L'incident, survenu au 15, rue Ibn Nafis, pour lequel la Protection civile a mobilisé trois camions pour le déblaiement de la voie publique ainsi obstruée, a également causé des dégâts à un véhicule particulier, ajoute-t-on.

APS

SÛRETÉ D'ORAN

Démantèlement d'un important réseau de trafic de drogue et saisie de 50 qx de kif

Les services de police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya d'Oran ont réussi récemment à démanteler le «plus dangereux» réseau de trafic de drogue, ainsi que la saisie de près de 50 quintaux de kif, a-t-on appris hier du chef de la Sûreté de wilaya.

Sur autorisation d'extension territoriale, les éléments de police judiciaire ont réussi cette mission à travers les wilayas d'Oran, Chlef et Alger, selon le commissaire divisionnaire Salah Nouasri, qui a animé une conférence de presse.

Composé de six (6) individus, ce groupe démantelé «est ce qui reste du grand réseau de trafic de kif dirigé auparavant par le baron Ahmed Zandjabil décédé récemment», a-t-on souligné. L'opération a permis l'arrestation de l'ancien bras droit de Zandjabil et son successeur à la tête du réseau.

Avant son arrestation, ce baron âgé de 48 ans faisait l'objet de trois mandats d'arrêt, considéré comme le «plus dangereux» des recherchés dans les affaires de stupéfiants depuis des années, a-t-on ajouté de même source.



nées, a-t-on ajouté de même source.

Des méthodes minutieuses ont été adoptées lors des enquêtes qui ont duré trois mois.

Les investigations ont permis l'identification des membres du réseau et l'interception de leurs mouvements avant leur arrestation. La quantité de kif saisie

a été interceptée dans un garage au sud de la ville d'Oran, près de la zone industrielle de la daïra d'Es-Senia.

L'opération s'est soldée également par la saisie d'une arme à feu (PA) et un important parc de transport composé de trois camions dont un semi-remorque, utilisés dans le transport et le

trafic du kif en provenance du Maroc, ainsi que trois voitures légères servant aux éclaireurs. Des moyens de communication tels que des téléphones portables ont été également saisis lors de l'opération.

Les éléments du réseau se déplaçaient avec de fausses identités en adoptant des plans biens étudiés dans leurs activités criminelles, selon le responsable. Cette bande activait sur l'axe Maghnia, Oran, Chlef et Ouargla, avec pour objectif d'acheminer le kif provenant du Maroc vers le Moyen-Orient.

Les deux dernières tentatives de trafic de kif de 81 quintaux et de 25 quintaux déjoués par la police d'Oran ont un lien avec cette nouvelle affaire, selon M. Nouasri.

Une serviette chirurgicale oubliée dans le ventre d'une patiente à Oran .

Une femme se plaignant de douleurs intenses suite à un accouchement par voie césarienne a été opérée avec succès par une équipe médicale du Centre hospitalo-universitaire d'Oran qui a découvert une serviette chirurgicale «oubliée» dans son ventre, a appris hier l'APS auprès de la cellule de communication de cet établissement de santé public. La patiente avait été admise jeudi

dernier au CHUO après avoir accouché deux jours auparavant dans une clinique privée à Oran, a-t-on précisé de même source.

Elle a été aussitôt prise en charge au service des urgences médico-chirurgicales (UMC) du CHUO où une équipe médicale a pu extraire l'objet oublié dans son ventre après l'avoir décelé via les clichés échographiques, a-t-on indiqué.

Découverte d'un atelier clandestin de fabrication de tabac à chiquer à Rasfa

Un atelier clandestin de fabrication de tabac à chiquer de contrefoçon vient d'être découvert dans la commune de Rasfa (sud de Séfia) par les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de la daïra de Aïn Oulmène , a-t-on appris hier de la sûreté de wilaya.

Les éléments de la BMPJ ont mené des investigations sur la base d'informations selon lesquelles un individu a ins-

tallé un atelier en son domicile pour fabriquer, conditionner et commercialiser du tabac à chiquer de contrefoçon, a précisé le lieutenant Abdellouahab Aïssani, chargé de la communication et de l'information au sein de ce corps de sécurité.

Les policiers ont découvert et saisi, dans le domicile du mis en cause, le produit en question emballé dans de 535 sacs et 9.492 sachets, en plus de 274 boîtes en carton vides

et plus de 22.700 étiquettes, selon le même responsable.

La marchandise saisie, dont un échantillon a été acheminé, pour analyse, vers le laboratoire régional de la police, à Constantine, a été déposée dans les locaux de l'inspection des Domaines, tandis qu'une enquête plus approfondie a été diligentée pour déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire, a-t-on souligné de même source.

JIJEL

Arrestation d'un dangereux malfaiteur

Un malfaiteur présenté comme dangereux a été arrêté à Jijel par les éléments de la Brigade de recherches et d'investigations (BRI) relevant de la Sûreté de wilaya, a-t-on appris, dimanche, auprès de la cellule de communication de ce corps constitué.

L'individu arrêté, âgé de 37 ans, est soupçonné d'être impliqué dans dix-sept (17) affaires criminelles, notamment des vols avec arme blanche prohibée, agressions sur des citoyens et constitution d'association de malfaiteurs. Il

s'était notamment spécialisé, selon la

même source, dans les agressions et le racket de personnes en séjour en bord de mer, sur une plage située à l'ouest du chef-lieu de wilaya.

La cavale de ce dangereux délinquant qui a terrorisé de nombreux estivants et autres citoyens de passage a pris fin grâce à une énergique intervention des éléments de la BRI, souligne t-on.

La nouvelle de la neutralisation de ce malfait, présenté devant la juridiction compétente et écroué, a été accueillie avec beaucoup de soulagement par la population.

BATNA

Sauvetage de 4 femmes piégées dans l'incendie d'un immeuble à Tazoult

Les éléments de la Protection civile de Batna ont sauvé, en extérieur, la vie de quatre femmes âgées entre 27 et 57 ans, piégées dans l'incendie d'un appartement situé au quatrième étage d'un immeuble de la cité des 170 Logements de Tazoult, ont indiqué des responsables de ce corps.

Trois femmes ont été évacuées au Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna, tandis que la quatrième, enceinte, a été transportée d'urgence à la maternité Meriem-Bouattoura de la même ville.

Quatre véhicules anti-incendie et 19 éléments de la Protection civile ont été mobilisés pour venir à bout du sinistre qui a néanmoins provoqué d'importants dégâts matériels, a précisé la même source.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ RASSURE :

«Coronavirus : aucune nouvelle victime»

Le ministre de la Santé, de la Réforme hospitalière et de la Population, Abdelmalek Boudiaf, a démenti lundi à Alger l'existence de nouveaux cas de personnes atteintes du coronavirus.

«Mis à part les deux patients signalés et qui se portent actuellement mieux, je peux vous confirmer que nous n'avons enregistré aucun autre cas atteint de coronavirus», a déclaré à l'APS, M. Boudiaf en marge du débat autour du plan d'action du gouvernement au Conseil de la nation.

Il a expliqué avoir fait une visite inopinée à Bordj Bou Arréridj, ville où des rumeurs avaient circulé faisant état de l'existence d'un nouveau cas de coronavirus. Le ministre a fait savoir que le seul remède contre ce virus est la prévention, rappelant que le Premier ministre avait ajouté, dans le cadre du pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam, 40 médecins pour atteindre ainsi, un nombre de 120 à



la mission médicale algérienne devant accompagner les futurs pèlerins. Deux hommes âgés de 66 et 59 ans avaient contracté ce virus lors d'un séjour en Arabie Saoudite pour l'accomplissement de la Omra. Ils ont été pris en charge respectivement par les services de

santé des wilayas de Tipasa et Tlemcen, rappelle-t-on. A la question de savoir où en était l'enquête sur l'enlèvement du bébé au niveau de la maternité du centre hospitalo-universitaire de Constantine, M. Boudiaf s'est contenté de dire que «l'enquête est toujours en

cours». Le ministre a déclaré, toutefois, que des caméras de surveillance ont été installées, déplorant l'existence de telle situation. «Il faut reconnaître qu'il y a eu des failles. Les décisions actuellement prises étaient des sanctions. Je ne peux pas dire plus», a-t-il ajouté. Interrogé par ailleurs, par la presse sur le paiement ou non des factures de soins dans les hôpitaux français, le ministre a rappelé que l'Algérie n'a aucune dette. «La situation a été réglée et, bien au contraire, c'est eux (hôpitaux français, Ndlr) qui ont rendu de l'argent au Trésor public algérien», rappelant qu'il avait rencontré, dernièrement, son homologue française à Genève où les deux parties avaient évoqué le sujet.

Le stock de l'Algérie en médicaments et vaccins est suffisant

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé dimanche que le stock de l'Algérie en médicaments et vaccins était suffisant.

«Les médicaments et les vaccins sont disponibles en Algérie», a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse en marge du débat du plan d'action du gouvernement au Conseil de la nation.

«Si un manque de médicaments est enregistré au niveau d'un établissement hospitalier c'est que le

staff supervisant ce dernier n'a pas assumé son devoir pour assurer la disponibilité des médicaments», a ajouté M. Boudiaf.

Il a en outre rappelé les différentes mesures prises par le ministère comme «l'autorisation des responsables des établissements hospitaliers à acquérir les médicaments de n'importe quel pays en cas de manque».

Par ailleurs, M. Boudiaf a précisé que les problèmes de soins pour les cancéreux «ont été réglés après que les différents centres aient été dotés

en équipements nécessaires», indiquant qu'après l'inauguration jeudi dernier d'un centre anti-cancer dans la wilaya de Sétif et d'un autre dans la wilaya de Batna, un troisième sera ouvert en octobre prochain dans la wilaya de Annaba.

A la fin de l'année en cours, deux centres anti-cancer seront ouverts à Tlemcen et à Tizi Ouzou. «Lorsque l'on parviendra à assurer les soins à 240 malades par jour dans un même centre, c'est que le problème des rendez-vous de longue durée est réglé», a-t-il ajouté.

La formation des pharmaciens directeurs techniques en matière de distribution du médicament est une nécessité

Amir Touafek, membre du conseil de l'Ordre des pharmaciens a affirmé lundi à Alger que la formation des pharmaciens directeurs techniques en matière de distribution du médicament était une «nécessité qui s'impose». Lors d'une journée de formation initiée par l'Association algérienne des distributeurs pharmaceutiques algériens (Adpha) au profit des pharmaciens directeurs techniques dans le but de les associer à l'encadrement des opérations de distribution du médicament à travers le territoire national, M. Touafek a précisé que cette formation est devenue «une nécessité».

Le secteur pharmaceutique est soumis en Algérie, comme partout à travers le monde, à des normes techniques rigoureuses dénommées «bonnes pratiques» qui régissent les règles appliquées à la distribution pharmaceutique.

M. Touafek a indiqué par ailleurs que la réglementation algérienne impose aux entreprises que la personne en charge de la gestion des produits pharmaceutiques et de la bonne application de ces bonnes pratiques de distribution soit titulaire d'un diplôme en pharmacie et qu'elle dispose des qualifications professionnelles requises pour assumer ce type de responsabilité. Les participants à cette rencontre de deux jours ont salué cette initiative la qualifiant d'«utile» pour les pharmaciens directeurs techniques des entreprises de distribution du médicament du fait qu'elles leur permet d'aborder les questions sensibles touchant à l'application

concrète des bonnes pratiques de distribution.

La formation impliquera ainsi l'ensemble de la chaîne commerciale à partir des conditions de réception des produits, de leur stockage, de leur acheminement et de leur délivrance au niveau des officines, a expliqué M. Touafek.

La surveillance des normes de distribution s'intègre dans un processus global qui veille à garantir une traçabilité complète du circuit de chaque produit et à s'assurer des procédures de retrait et d'incinération de tout produit présentant un risque si minime soit-il pour la santé des patients. Cette rencontre encadrée par des professionnels nationaux et étrangers est l'occasion de s'informer des dernières

évolutions que connaissent ces bonnes pratiques sur la base des expériences les plus réussies à travers le monde.

Ont également participé à cette rencontre des entreprises publiques chargées de l'accompagnement et de l'application du plan national des bonnes pratiques de distribution du médicament dont le Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques, le Conseil de l'Ordre des pharmaciens, le syndicat national des pharmaciens d'offices et l'Union national des opérateurs pharmaceutiques. La rencontre a permis de dresser des constats sur les forces et les faiblesses du système en place pour le faire évoluer progressivement vers ce qui se fait de mieux à travers le monde.

AÏN EL TÜRCK Normalisation des effectifs professionnels de santé

La normalisation des effectifs médicaux et paramédicaux par établissement et par service a été soulignée par les participants aux travaux du séminaire régional de formation sur la gestion des ressources humaines, clôturé lundi au complexe touristique «Les Andalouses», dans la daïra d'Aïn El Türck (Oran).

«Il est temps de mettre en place les outils et mécanismes nécessaires pour assurer la normalisation des effectifs et corriger les inégalités en terme de dotations et de répartition des effectifs médicaux et paramédicaux au sein des établissements de santé», a-t-on souligné à l'issue de cette rencontre de trois jours ayant regroupé des participants de 12 wilayas dans l'ouest et le sud-ouest du pays.

«La nouvelle feuille de route du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière vise à assurer une meilleure distribution des effectifs médicaux et paramédicaux par la mise en place d'un système national de santé basé sur la performance», a indiqué le directeur général de l'EHU Medjeber Mohamed d'Aïn El Türck, Mohamed Khaled, en marge de cette rencontre de formation, organisée par le Msprh en partenariat avec l'Union européenne.

Il a estimé également «nécessaire de rompre avec ce déséquilibre qui a prévalu dans la répartition des professionnels de la santé entre les différents établissements et services de santé».

Un expert algérien, Hassen Souaber, a fait observer, dans son intervention lors de la troisième et dernière journée de cette rencontre, que différentes études réalisées par les experts du programme d'appui au secteur de la santé (Pass) expliquent cette situation de déséquilibre par un nombre de facteurs liés à la rigidité du statut et des organisations de travail, aux exigences du corps médical, aux besoins de santé émergents, ainsi qu'aux difficultés à affecter les personnels dans les zones enclavées des Hauts plateaux et dans le sud du pays.

«La performance d'un système de santé se mesure à la qualité et à l'équité de l'offre de soins répartie à travers le territoire», a soutenu M. Souaber qui a évoqué l'importance de l'élaboration de canevas pour évaluer et apprécier la situation au sein de l'ensemble des établissements et des services de santé, en matière de répartition des effectifs de santé. Pour sa part, la chef de service des ressources humaines et des affaires juridiques au niveau de la direction de la santé et de la population, Mme Sakina Attallah a suggéré la détermination des bornes de références pour chacun des indicateurs retenus afin de «fournir à la tutelle des outils d'aide à la décision et assurer une bonne prise en charge des besoins en matière de santé des différentes catégories de la population, ainsi qu'un plan de gestion quinquennal des ressources humaines».

Trois ateliers ont été organisés durant les deux premiers jours de formation traitant des outils de gestion et de la nomenclature des emplois et référentiel des compétences, a-t-on indiqué.

APS

INTOLÉRANCES

Faut-il vous méfier du gluten ?

Issu des céréales, le gluten est très présent dans les produits de notre alimentation courante. Pourtant, de nombreuses personnes y sont intolérantes, parfois sans le savoir. On vous aide à décrypter les symptômes.

C'est quoi au juste ?

Le gluten est un mélange complexe de protéines présentes dans la farine de céréales, à savoir le blé, le seigle, l'épeautre, l'avoine, l'orge et le kamut. Ce mélange légèrement visqueux sert de liant et donne de l'élasticité au pain. On le trouve dans toutes sortes de préparations comme le pain, les croissants, les pizzas... Mais aussi dans les pâtes, la semoule, les poissons panés et les produits qui contiennent des épaississants, les plats surgelés et les sauces, par exemple.

Pourquoi peut-il être mal supporté ?

Chez les personnes qui souffrent de la maladie coeliaque (l'intolérance au gluten), les « gliadiques », c'est-à-dire une petite partie du gluten, sont mal absorbées. Elles vont détruire les villosités intestinales (la muqueuse devient lisse) qui permettent une bonne assimilation des aliments. Aujourd'hui, 150 000 personnes en souffrent, et on ne sait toujours pas pourquoi, même si des causes génétiques sont avancées.

Quels symptômes ?

Les pédiatres connaissent bien les symptômes qui apparaissent généralement quelques semaines après l'introduction des farines dans l'alimentation des tout-petits : diarrhée chronique, ventre ballonné... ou encore chez les enfants de moins de 3 ans. Il s'agit alors principalement d'un retard de croissance ou d'une perte d'appétit.



Intolérants sans le savoir

Selon des études récentes, les adultes intolérants au gluten seraient nombreux à ignorer leur mal ! Soit parce qu'ils ne présentent pas de symptômes, soit parce que ceux-ci ne laissent pas supposer une maladie digestive. Il peut s'agir, par exemple, de problèmes dermatologiques, de migraines ou d'anémies... La maladie peut en effet se déclarer à n'importe quel âge, après une période où elle est dormante. Seul un test

sérologique (recherche d'anticorps dirigés contre la gliadine) dont le résultat est confirmé par une biopsie intestinale, permet de faire le diagnostic. Lorsque la paroi de l'intestin grêle est lisse, le doute n'est plus permis.

Faut-il éviter d'en manger ?

Comme toute protéine végétale, le gluten régule l'assimilation des bactéries. Rien

ne prouve aujourd'hui qu'en consommer régulièrement peut engendrer une intolérance. Et si le nombre d'intolérants augmente, il est simplement lié à un meilleur dépistage de la maladie ! Il serait judicieux, en revanche, qu'à l'exemple des pays anglo-saxons, les industriels apposent la mention « cet aliment contient du gluten » sur les emballages de tous les produits alimentaires.

Comment ça se soigne ?

Seul un régime sans gluten entraîne la disparition des troubles et une amélioration de la paroi intestinale. Il faut non seulement apporter d'autres protéines végétales comme des légumes secs, mais aussi d'autres aliments contenant de la vitamine PP présente dans l'amidon de blé.

Autre problème : le gluten n'est pas facilement identifiable en dehors des farines et panures.

On le trouve, par exemple, dans des produits comme des bonbons posés dans une boîte légèrement farinée, ou encore dans la mousse de foie. Par ailleurs, comme tout régime contraignant, le régime sans gluten pose des difficultés dans la vie quotidienne : déjeuners à la cantine, anniversaires chez les copains, repas au restaurant... Il existe cependant de plus en plus d'aliments garantis sans gluten, réalisés à base de farine de riz, de maïs ou de châtaigne. Et les intolérants au gluten qui aiment cuisiner ont aussi accès à de nombreux blogs culinaires spécialisés dans les recettes pour allergiques.

IL EST ALLERGIQUE AU GLUTEN

L'intolérance à certaines céréales est de plus en plus fréquente. Si votre bébé a le ventre ballonné, qu'il souffre de diarrhée, qu'il est fatigué, il est peut-être intolérant au gluten.

Comment faire avec un bébé allergique

Le plus simple, évidemment, est de mettre toute la famille au régime «sans gluten», en allant piocher des recettes sur internet et des aliments nouveaux au magasin bio. Lisez attentivement la liste des ingrédients des produits alimentaires préparés industriellement. Si vous avez peur de vous tromper, optez de préférence pour les aliments ou petits pots clairement étiquetés « sans gluten ». Pas question de priver votre enfant de dessert puisque dans la famille des farines sans gluten vous avez le choix entre les farines de riz, de maïs, de sarrasin, de châtaigne, de quinoa, de pois chiche ou la féculle de pomme-de-terre.

C'est une maladie génétique ?

Si vous ou votre conjoint souffrez de la maladie coeliaque, votre médecin a dû vous dire que votre maladie avait un caractère familial. Mais elle ne va pas forcément se déclarer ou elle peut tout aussi bien apparaître sous une forme discrète, à l'adolescence ou à l'âge adulte. Toutefois, pour éviter de « passer à côté », les gastro-entérologues recom-

mandent souvent de faire des recherches d'anticorps chez les enfants dont l'un des parents est intolérant au gluten. Si la prise de sang se révèle positive, les médecins confirment leur diagnostic en effectuant un prélèvement (une biopsie) sur la partie haute de l'intestin grêle. Mais votre bébé peut aussi souffrir de maladie coeliaque alors que vous même ne présentez aucune intolérance au gluten.

Adieu blé, orge, seigle, avoine...

Cette intolérance, que les médecins appellent également maladie coeliaque, touche environ un bébé de moins d'un an sur 2500. Elle se déclenche souvent au moment de la diversification alimentaire et de l'introduction des premières céréales de l'âge qui contiennent du gluten. Mais il faut parfois du temps pour qu'apparaissent les premiers symptômes, contrairement à une allergie qui provoquerait, par exemple, une éruption de boutons ou de plaques rouges dans les premières minutes qui suivent la prise du biberon ! Les signes de cette intolérance au gluten apparaissent petit à petit : l'humeur de votre bébé change, il est fatigué.

Ses selles sont volumineuses, pâteuses, à la ventre ballonné. En fait, votre nourrisson est sensible à la «gliadine», une des protéines contenues dans le blé, l'orge, le seigle et l'avoine. Normalement, cette protéine est ré-



uite en miettes au moment de la digestion.

Chez les personnes qui souffrent de la maladie coeliaque, non seulement elle n'est pas absorbée mais elle s'attaque aux petites vésicules qui se trouvent dans l'intestin grêle... qui ne remplissent plus leur rôle d'absorption des nutriments (le fer, le calcium et l'acide folique en particulier), ce qui peut entraîner une perte de poids.

Il n'y a pas de médicament

Il n'existe pour l'instant aucun traitement (ni vaccin, ni médicament) qui permette à votre enfant de vivre sa maladie, tout en continuant, par exemple, à partager le

même repas que vous ou que ses petits camarades de la crèche. Le seul et unique traitement consiste à suivre un régime alimentaire sans gluten (donc sans blé...) et à le respecter à vie ! Bref, à exclure de son alimentation quotidienne des aliments aussi appréciés des petits gourmands que les pâtes, le pain, les pâtisseries, les pizzas, les hamburgers, les biscuits...

Le pédiatre vous le répétera sans cesse, le régime sans gluten doit être observé scrupuleusement. En outre, ne perdez pas de vue que dès que votre bébé connaîtra le goût d'un aliment interdit, la frustration deviendra beaucoup plus grande et insupportable.

Gluten : par quoi je le remplace ?

L'intolérance au gluten, aussi appelée maladie cœliaque, est fréquente. Contraignante, elle oblige à supprimer de son alimentation tous les produits contenant du blé, de l'orge, du seigle ou de l'avoine. Alors par quoi remplacer ces aliments et quel régime alimentaire adopter ?

Une réaction immunitaire
Le gluten est un mélange de protéines contenues dans certaines céréales comme le blé, l'orge ou encore le seigle. On trouve du gluten dans de nombreux aliments. L'intolérance au gluten entraîne, en cas d'ingestion de gluten, une irritation de l'intestin grêle. Celle-ci provoque une réaction immunitaire anormale qui entrave l'absorption des minéraux et vitamines. Elle se manifeste principalement par des symptômes digestifs (ballonnements, diarrhée), de la fatigue, de l'anémie et des douleurs articulaires.

L'origine de l'intolérance au gluten est mal connue. Certains facteurs génétiques et environnementaux pourraient en être la cause. Les habitudes alimentaires des nourrissons pourraient aussi jouer un rôle dans le développement à l'âge adulte d'une intolérance en gluten.

Les aliments dont il faut vous méfier

De nombreux aliments contiennent du gluten. C'est le cas par exemple de certaines céréales comme l'orge, le blé, le seigle, l'épeautre, l'avoine, le kamut ou le boulgour, mais aussi de tous leurs dérivés : pâtes, pain, semoule, farine, flocons, sans oublier la bière. Mais le gluten se cache aussi dans de nombreux produits transformés. Il est en effet utilisé dans l'industrie agroalimentaire pour apporter du flanc. On le retrouve donc souvent dans les plats préparés et autres aliments industriels, comme par exemple les biscuits, certaines sauces tomates, yaourts ou fromages, les cubes de bouillon... Certains médicaments et autres compléments alimentaires sont eux aussi à bannir, leur enrobage contenant du gluten. Côté étiquettes, méfiez-vous enfin des appellations type malt, amidon, protéines végétales hydrolysées, agents anti-agglomérants, épaisseurs : il s'agit bien souvent de gluten !

Par quoi remplacer le gluten ?

Si vous êtes intolérante au gluten, il vous est recommandé d'adopter une alimentation simple, comportant des aliments frais, les moins transformés possibles. Vous pouvez donc consommer sans danger des fruits, des légumes, des viandes, volailles et poissons frais et la plupart des produits laitiers. Remplacez l'orge, le blé, le seigle et les autres céréales contenant du gluten par du riz, du soja, du millet, du quinoa, du maïs, des pommes de terre, des pois chiches, des châtaignes ou des lentilles.

N'oubliez pas aussi que vous pouvez consommer ces céréales sous forme de farines : pratique pour la préparation de vos gâteaux et autres petits plats ! A moins que vous ne préfériez la poudre d'amande ou de noix de coco ? La fleur de Maïs, type Maïzena, est elle aussi autorisée : elle est parfaite pour épaisser vos sauces en un tour de main.

Pour remplacer votre pain, pensez également à la machine à pain. Pratique, elle vous permettra de préparer vous-même vos pains en les confectionnant avec des farines sans gluten.

Sachez enfin que vous pouvez trouver de nombreux plats préparés garantis sans gluten en magasins bio.

SENSIBILITÉ AU GLUTEN À ne pas confondre avec l'intolérance !

Vous avez l'impression de ne pas digérer pain, pâtes ou quiches, mais vous n'êtes pas cœliaque ? Les experts s'accordent désormais sur l'existence d'une mauvaise tolérance au gluten sans pour autant y être intolérant. Explications.

Produits et restaurants « sans gluten » qui se multiplient, vedettes et champions sportifs vantant le régime « sans gluten »... Phénomène de mode ou véritable problème de santé ? Toujours est-il qu'entre les véritables malades cœliaques et les simples accros à la tendance, il faut désormais compter avec les « sensibles » au gluten. Les spécialistes s'accordent en effet sur l'existence d'une sensibilité au gluten non cœliaque (SGNC). Fin 2012, un groupe d'experts internationaux s'est réuni à Munich pour dresser le bilan des connaissances actuelles sur cette nouvelle pathologie.

Quelles différences avec l'intolérance au gluten ?

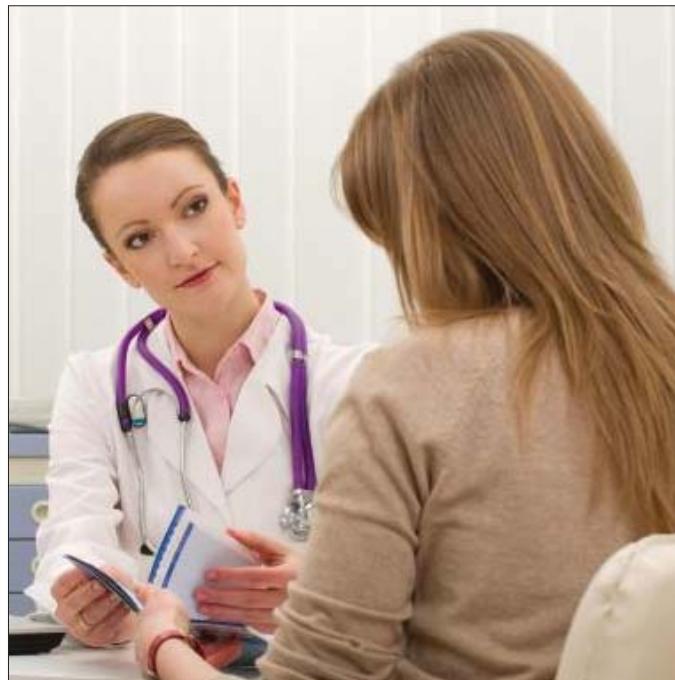
L'intolérance au gluten, aussi appelée maladie cœliaque, est une réaction immunologique anomale vis-à-vis du gluten, un ensemble de protéines contenu dans certaines céréales : le blé, le seigle, l'orge et l'avoine. Celle-ci entraîne une altération de la membrane intestinale avec pour conséquence une malabsorption des nutriments. Les symptômes sont nombreux et variés : douleurs abdominales, diarrhées, ballonnements, fatigue, anémie... mais aussi parfois troubles neurologiques et articulaires. Environ 1 % de la population serait touchée. Depuis quelques années, les médecins voient de plus en plus de patients présentant les mêmes symptômes, mais chez qui les tests de recherche de la maladie cœliaque sont négatifs. « La sensibilité au gluten est un peu une forme hâtive de l'intolérance au gluten », note le Professeur Bruno Bonaz, gastro-entérologue au CHU de Grenoble. Peut-elle à terme déboucher sur celle-ci ? Pour l'instant, on ne sait pas ». Plus fréquente, on estime que la SGNC toucherait 6 % de la population.

Comment diagnostiquer la sensibilité au gluten ?

« On commence par s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une intolérance au gluten, avec des examens sanguins pour rechercher les anticorps spécifiques (les IgA anti-transglutaminase), voire une biopsie de l'intestin grêle », explique Bruno Bonaz. Si la pathologie est écartée, on peut suspecter une SGNC. Le problème est qu'il n'existe pas de biomarqueurs spécifiques pour cette maladie. Seule certitude : une personne « sensible au gluten » souffre de divers troubles digestifs rapidement après avoir consommé des aliments contenant du gluten, et voit son état s'améliorer quand elle arrête d'en consommer. L'amélioration est rapide car la membrane intestinale n'est pas altérée comme dans le cas d'une intolérance.

Que faire si l'on se croit concerné ?

Pas d'autodiagnostic et de mise au régime sans gluten sans avis médical préalable. « Je vois beaucoup de gens qui ont exclu le gluten de leur alimentation parce qu'ils se sentent mieux ainsi, constate Bruno Bonaz. Le problème est qu'ensuite, il est plus compliqué de diagnostiquer une possible intolérance au gluten ». En effet, les anticorps et les lésions intestinales caractéristiques de cette maladie



disparaissent quand on arrête de consommer du gluten. Or le régime n'est pas le même en cas d'intolérance ou de sensibilité. « Les personnes intolérantes doivent suivre un régime strict, contraignant et coûteux », rappelle le médecin. Dans le cas d'une sensibilité au gluten, il existe un certain degré de tolérance propre à chacun. « On diminue progressivement les quantités de gluten et on observe ce qui se passe en terme de confort digestif », explique la diététicienne Virginie Grandjean-Ceccon. Pour certains, supprimer les principales sources de gluten (pain, pâtes, gâteaux) suffit. Pour d'autres, il faudra aussi aller traquer le gluten caché dans les aliments transformés ». L'alimentation doit donc complètement être adaptée au cas par cas.

Faut-il diminuer sa consommation de blé par précaution ?

Plusieurs hypothèses sont avancées pour expliquer l'augmentation récente de la SGNC. Parmi celle-ci, le fait que le blé a subi de nombreuses modifications génétiques ces dernières années pour répondre aux besoins de l'industrie agro-alimentaire. Ainsi, sa teneur en gluten (nécessaire à la panification) a été augmentée. Autre piste : l'ATI (inhibiteur de l'amylase/trypsin), une protéine associée au gluten. « Pour rendre le blé plus résistant aux insectes, la teneur en ATI a été renforcée, indique la nutritionniste Barbara Konitzer. Selon un groupe de recherche de l'université de Mayence en Allemagne, celle-ci pourrait entraîner des réactions immunitaires anor-

males ». Enfin, le blé serait plus présent qu'avant dans notre alimentation, via les produits transformés, dans lequel il est utilisé (souvent sous forme d'amidon) pour ses propriétés liantes et épaississantes. Bref, même si les raisons de la SGNC ne sont pas encore clairement identifiées, il est vivement recommandé de varier son alimentation en variant les céréales (et en pensant aux légumineuses) et de cuisiner maison !

Les aliments qui contiennent du gluten...

- Pain
- Pâtes
- blé, avoine, épeautre, kamut, seigle, orge
- Céréales de petit déjeuner

Et ceux qui n'en contiennent pas...

- Galettes de riz, tartines craquantes au sarrasin, pains sans gluten, en magasins spécialisés.
- Vermicelles de soja, nouilles soba (100 % sarrasin), vermicelles de riz
- Riz, quinoa, amaranthe, millet, kasha (sarrasin grillé), légumes secs (lentilles, pois cassés, haricots secs...)
- Pétales de maïs ou de sarrasin, mueslis à base de flocons de châtaignes, de grains de quinoa soufflé, d'amarante

Un criminel nommé Achiary

PAR AMAR BELKHODJA (*)

«Dans l'enfer de Guelma, l'épouvante s'amplifie. Au nom de la République, à l'ombre de la bannière tricolore, la terreur s'instaura. Les exécutions collectives commencèrent au rythme rapide des mitrailleuses en action. Le sang musulman, un sang généreux, versé à flots pour l'honneur de la France et l'affranchissement de l'humanité, continua à couler pour le plus grand profit du plus grand reich colonialiste». (Abdelkader Safir - Egalité du 29 septembre 1947).



La terreur s'installe aussitôt à Guelma. L'obsession du complot, grossier prétexte, pousse Achiary et sa milice à mener une chasse impitoyable à tous les «suspects», c'est-à-dire à tous ceux appartenant au mouvement des AML ou qui appartiennent au PPA clandestin, à la médresa libre, aux SMA. Les perquisitions se poursuivent dans l'espoir de mettre la main sur des listes où figuraient les noms des «comploteurs». Tous les documents sont confisqués, y compris ceux détenus par la sous-préfecture qui confie aux tueurs la liste des membres du conseil d'administration de la médresa, jouissant pourtant d'une existence légale. La CGT fournit elle aussi la liste de ses adhérents musulmans (1).

«Le 9 mai, la liste des adhérents des AML, du conseil d'administration de la médresa et des membres musulmans des syndicats de Guelma est remise à la milice par l'inspecteur Bérard. Cela entraîne l'arrestation de 2 500 personnes. Un conseil de la milice en cour martiale, les interroge, en relâche certains et conduit les autres à la prison civile. Les prisonniers sont retirés individuellement sans levée d'écriveau» (R. Vétillard - p.144).

Ainsi, le pouvoir judiciaire et pénal se trouve entre les mains de la milice qui rappelle les tribunaux des Ku Klux Klan de l'Amérique du nord. Après la première exécution des neuf membres de la section AML le 9 mai, les assassinats collectifs vont se multiplier en série, sans instruction légale, sans procès. C'est par camions entiers que les malheureux prisonniers étaient extraits de leurs lieux de détention, emmenés aux extrémités de la ville et mitraillés lâchement. «Chaque matin à 6h, un camion des Ponts et chaussées, escorté par des miliciens et des gendarmes, conduit, hors de la ville une vingtaine d'hommes. Après quelques minutes, le camion s'arrête, les condamnés sont alignés au bord de la route et sont exécutés sans autre forme de procès. Le camion rentre ensuite en ville. Le soir, une demie heure avant la tombée de la nuit, nouveau voyage» (R. Vétillard - p.198).

Ces voyages macabres ont duré une dizaine de jours sans interruption. Trois cents algériens ont péri au terme de ces voyages de la mort. Une immolation décidée, programmée et menée par des individus mus par un désir morbide de perpétrer un réel génocide si l'on prend en compte l'ampleur du massacre et de cet acharnement à l'encontre d'une population désarmée et accusée de ce «complot» qui va engendrer et justifier tous les abus, toutes les horreurs, toutes les atrocités, toutes les humiliations.

Les humiliations ? Ce sont les maltraitances et les tortures pratiquées par le gendarme et les miliciens de Guelma contre la

population algérienne. Marcel Reggui, dans son réquisitoire, rapporte quelques «échantillons» de ce ses compatriotes avaient subi, les uns avant de mourir, les autres rescapés par des circonstances miraculeuses : «A coups de crosses et de triques, à trois ou quatre miliciens, avec un zèle mais las, toujours enthousiaste, ils battaient le musulman, partout, sur la bouche, sur le front, sur les parties sexuelles, sur le dos, sur les tibias. Et longtemps. Longtemps. Ni cris, ni prières, ni hurlements ne les arrêtaient. Au contraire, ils éprouvaient une joie sadique à martyriser ces corps jeunes ou vieux, toute leur haine, et leurs forces enfin fléchies, ils contemplaient ave une joie sauvage ce corps inertie, dégoulinant» (M. Reggui - p.90).

(1) Faut-il rappeler que l'armée française va se comporter de la même manière pendant la guerre d'Algérie (1954-62), avec évidemment autres innovations dans la matière et autres moyens plus «sophistiqués». L'armée française, émule de la milice de Guelma. Il n'y a pas de plus déshonorant. (Note de l'auteur).

La liste des inculpés grossit avec la complémenté active d'un «indigène» auxiliaire du régime colonial, zélé et haineux de ses propres compatriotes. C'est le psychiatre Smail Lakhdari qui dénonce les éléments les plus connus dans les milieux nationalistes auquel se joint le juif Amar qui fit exterminer 40 à 70 scouts du groupe «Ennoudjoun». Smail Lakhdari s'était déjà déclaré adverse de Ferhat Abbas, reniant le Manifeste et proclamant haut et fort «qu'il n'ira pas en prison pour Ferhat Abbas pour un peuple pourri» : «Tout le monde sait que ce personnage, efféminé, flasque et tartuffe, était à Alger le 8 mai. Le gouverneur général Chataigneau mit à sa disposition son avion personnel pour le transporter à Guelma, au milieu de ses malheureux électeurs. Le lâche refusa, préférant sauver sa pauvre et dégoûtante peau». Ce Juif qui vendit ses frères osa se représenter à leurs suffrages. Réélu en 1945, contre les volontés d'Achiary, il vient de mordre la poussière aux élections du 2 juin 1946. Puis-t'il se souvenir, ainsi que Cain, de ses frères dont il avait livré les noms à l'administration française, qui n'eut plus qu'à puiser sur ses listes !» (Renvoi 19 - M. Reggui - p.95).

Guelma est sous le règne de la milice qui met la cité en état de siège. Ses sections patrouillent, perquisitionnent, procèdent aux arrestations dans les milieux lettres ou réputés appartenir ou sympathiser avec les courants nationalistes, notamment avec le tout récent rassemblement des AML. Les trains en transit dans la gare de Guelma donnent lieu à des perquisitions et des fouilles. Malchanceux ce passager qui détient une carte AML. Les voyageurs sont délestés

de leur argent. Achiary proclama que ces sommes dérobées par les miliciens étaient destinées à alimenter «le complot». Pillés, les passagers sont conduits en dehors de la ville pour être exécutés. Un grand malheur s'est abattu sur la ville de Guelma.

Sa jeunesse, la fine fleur, est complètement décimée par la volonté morbide du sanguinaire Achiary. «Bras armé du comité de salut public, la milice se comporte désormais en organisation paramilitaire terroriste, reconnue de fait par les représentants de l'Etat» (Jean-Louis Planche - p.200).

Une milice protégée et encouragée dans la poursuite du crime par son sinistre initiateur André Achiary. Encouragée aussi par le colonel Duvel qui se déplace de Constantine pour soutenir les tueurs dans leur œuvre diabolique et malfaisante. «Faites votre devoir, les rassure-t-il. Continuez à assurer l'ordre par tous les moyens et montrez que la France est puissante». (Voir le reportage d'Abdelkader Safir).

L'atmosphère est horrifiante dans Guelma. Un véritable état de siège sévit. Les patrouilles mixtes - milice, gendarmes, hommes de troupe - arpencent les voies urbaines. Le couvre-feu est décreté depuis la soirée du 8 mai. Les places publiques sont désertes, les attouchements interdits, les arrestations se poursuivent tous les jours. Le 9 mai, c'est Achiary qui fit arrêter et exécuter les neuf membres de la section AML. Le sous-préfet et ses complices sévèremment déçus de la sordide sous-préfet de Guelma.

L'angoisse est étouffante. La peur d'être arrêté à tout moment et exécuté sur le champ, prend à la gorge les éléments de la communauté musulmane et surtout les adhérents et sympathisants du mouvement des AML qui avait regroupé depuis avril 1944 toutes les forces de différentes origines : le PPA de Messali, l'association des oulémas ainsi que tous les amis de Ferhat Abbas dont le nom et l'influence remontent depuis les 1920, c'est-à-dire pendant l'époque où il fit son baptême aux côtés de Mohamed-Salah Bendjelloul de la Fédération des élus et champion de l'Entente franco-musulmane.

Les arrestations se multiplient. On réquisitionne tous les locaux disponibles pour y entasser la masse des algériens. «Toute la journée, les miliciens continuèrent à arrêter les personnes que le comité de vigilance désignait. Comme leur nombre augmentait à toute heure, le sous-préfet fit réquisitionner de nouveaux locaux : la prison civile, la caserne, le local des scouts, un garage, une huilerie» (M. Reggui - p.93). Plusieurs Guelmois sont dénoncés par un interpréteur qui répondent du nom de Fassi Abdelkrim. Gilbert Meynier écrira plus tard : «A Guelma, avec la complaisance active du sous-préfet

Achiary, plusieurs centaines de gens furent ramassés par camions. Les prisonniers furent extirpés de la prison. Après une parodie de jugement, plusieurs centaines furent exécutées près des fours à chaux d'Héliopolis et Belkheir. Une rumeur insistante encore bien vivante dans le constantinois à la fin des années 1960, parlait des cadavres brûlés dans les fours à chaux au lieu-dit El Haj Embarek» (G. Meynier - *Histoire intérieure du FLN* - p.67 - Casbah Editions - Alger - 2003).

Dans son ouvrage - certainement le plus documenté - Sétif, mai 1945, massacres en Algérie, Roger Vétillard, s'attarde-t-il en fait un souci majeur - à débusquer les «erreurs» commises par des historiens qui ont traité le sujet et, satisfait de les confondre, est grisé par les déments qu'il leur oppose. Mais à vrai dire, si nous acceptons d'appliquer à l'écriture historique la terminologie dite du FOND et de la FORME, nous accordons à l'auteur le scrupule et la minutie qui servent uniquement LA FORME. Il profit, par voie de conséquence, des «mensonges» véhiculés par la paresse cultivée, elle, par le «suivisme bibliographique», pour mettre en doute le FOND.

En refusant lui-même d'aller au fond des choses et suggère au lecteur - surtout celui qui vit avec des préjugés raciaux et culturels - d'accorder des circonstances atténuantes au sordide sous-préfet de Guelma, en livrant les ingrédients pour justifier les actes abominables sur «sauveur de Guelma», André Achiary.

Voici, entre autres, une «dose bienfaisante» que tente de nous inoculer R. Vétillard qui, implicitement, nous suggère de «féliciter» Achiary pour les grands services rendus aux colons de Guelma pour les avoir sauvé de la grande menace des arabes : «Ce qui s'est passé à Guelma fera beaucoup écrire et parler : la personnalité du sous-préfet André Achiary, résistant, socialiste, gaulliste, ancien commissaire de police, homme à poigne, n'hésitant pas à prendre beaucoup d'initiative pour la défense de la ville et de l'arrondissement, explique la tourmente particulière des événements qui va permettre aux nationalistes algériens et à leurs alliés, de dénoncer les horreurs de la répression et d'exploiter politiquement la situation». R. Vétillard - p.101).

Un témoignage à décharge, en quelque sorte, qui vise à déculpabiliser le bourreau qui a une idée bien faite des «Arabes», à savoir qu'ils ne peuvent prétendre à aucun droit, y compris le droit à l'existence.

À suivre

ALGÉRIE-UE-LIGUE ARABE

M. Lamamra à la 3^e Conférence ministérielle de l'UE et de la Ligue arabe à Athènes

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, participera à la 3^e Conférence ministérielle de l'Union européenne (UE) et des Etats membres de la Ligue arabe à Athènes aujourd'hui et demain, a indiqué hier un communiqué de ce ministère. M. Lamamra participe à cette conférence à l'invitation de Mme Catherine Ashton, vice-présidente de la Commission européenne et haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, et du vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères grec, Evangelos Venizelos, précise la même source.

Durant cette rencontre qui intervient suite à celle tenue au Caire en novembre 2012, les ministres des Affaires étrangères des deux parties auront à «se concerter et échanger les vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun».

Il s'agit notamment du «conflit au Moyen-Orient, la situation en Syrie, la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, ainsi que sur les voies et moyens de renforcer leur dialogue et coopération», a-t-on expliqué. M. Lamamra développera, à cette occasion, «les positions de l'Algérie sur les différentes thématiques inscrites dans l'agenda des travaux», ajoute la même source, soulignant que le ministre réitérera également l'«appui indéfectible» à une «solution rapide» à la question palestinienne qui soit «juste, durable et définitive, basée sur les résolutions pertinentes des Nations unies».

Le chef de la diplomatie algérienne devrait aussi rappeler l'«appel constant» de l'Algérie pour un «règlement global, juste et définitif» du conflit au Moyen-Orient, ainsi que pour une «dénucléarisation» de la région. Pour ce qui est de la Syrie, M. Lamamra développera la position de l'Algérie «favorable à une sortie de crise par la voie pacifique et le dialogue inclusif entre les parties en conflit, afin d'épargner au peuple syrien frère les souffrances, et à leur pays ami plus de destructions», note la même source. Quant aux autres questions liées aux mutations dans les pays de la région, à la lutte contre



le terrorisme, M. Lamamra mettra l'accent dans ses interventions sur la solidarité de l'Algérie avec les pays touchés par les changements internes dans le sens du renforcement «accru» des relations bilatérales, ainsi que l'appel pour une coopération «effective» contre toutes les formes de terrorisme et du crime organisé transnational.

M. Lamamra saisira cette opportunité pour «appeler la consolidation du dialogue culturel et religieux entre les deux parties, notamment en cette ère de recrudescence des discours et des actes de racisme, de xénophobie et d'islamophobie». Il plaidera, par ailleurs, en faveur de «l'instauration d'une coopération mutuellement bénéfique fondée sur l'exploitation du potentiel réciproque et des avantages comparatifs». La conférence sera sanctionnée par une déclaration finale et une feuille de route straté-

gique qui entérinera le consensus des deux parties (UE et Ligue arabe) sur les «diverses questions d'intérêt commun et les priorités en matière de dialogue et de coopération».

En marge de cette rencontre, M. Lamamra aura des entretiens avec certains de ses homologues des pays participants à la conférence. Dans le prolongement de sa participation à cette conférence, M. Lamamra effectuera une visite bilatérale en Grèce, à l'invitation du vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Evangelos Venizelos, au cours de laquelle il sera reçu par le président de la République et le Premier ministre et aura des entretiens avec son homologue grec. Cette visite dans cet Etat qui assure la présidence en exercice de l'UE, sera une occasion pour «examiner l'état et les perspectives des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays», ajoute la même source.

PAKISTAN

Attaque de Karachi: tous les assaillants ont été tués

L'attaque de l'aéroport de Karachi, le plus grand du Pakistan, est terminée et tous les assaillants ont été tués, a annoncé hier un porte-parole de la force paramilitaire de la ville, près de 12 heures après le début de l'assaut. L'armée et les paramilitaires rendront le contrôle de l'aéroport aux civils à la mi-journée, a ajouté ce porte-parole, Sibtain Rizvi. L'attaque, qui avait débuté vers 23h00 dimanche soir (18h00 GMT), a fait 24 morts, dont dix assaillants, selon le dernier bilan des au-



torités, publié toutefois avant la fin des combats. Elle a été revendiquée par les rebelles talibans.

«L'attaque est terminée, nous avons éliminé tous les assaillants de la zone», a déclaré M. Rizvi à la presse sur place. Les forces de sécurité y ont montré aux reporters des armes et des vivres, expliquant les avoir trouvés sur les assaillants.

«Notre travail est terminé, et nous rendrons le contrôle de l'aéroport à l'Aviation civile à midi» (07h00 GMT), a ajouté M. Rizvi.

IRAK

15 morts dans un double attentat dans le Nord

L'explosion d'une bombe posée sur le bord d'une route, suivie d'un attentat au camion piégé a fait 15 morts et 115 blessés hier à Touz Khourmatou, dans le nord de l'Irak, a indiqué un responsable local.

L'attaque, qui a causé «des dégâts importants», a visé un point de contrôle de la police, près du siège local de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), le parti du président irakien Jalal Talabani, a déclaré ce responsable, Shallas Abdoul.

La veille, 18 personnes avaient été tuées dans un dou-

ble attentat près des locaux de l'UPK et d'un bâtiment des services de renseignements à Jalawla, au nord de Bagdad. Une voiture piégée avait d'abord explosé, puis alors que les services de secours arrivaient sur place, un kamikaze a fait détoner sa charge dans les locaux de la formation kurde.

L'Irak est dévasté par les violences qui ont tué plus de 4.600 personnes depuis début 2014, selon un bilan établi par des médias sur la base de sources médicales et sécuritaires, sur fond de paralysie politique.

A F R I Q U E

ÉGYPTE

Le gouvernement démissionne, le président al-Sissi doit choisir une nouvelle équipe

Le gouvernement intérimaire égyptien installé par l'armée a démissionné hier, premier jour du mandat du président Abdel Fattah al-Sissi, qui doit nommer une nouvelle équipe. Le gouvernement, installé par M. al-Sissi, qui dirigeait de facto le pays depuis la destitution du président Mohamed Morsi, a démissionné pour permettre au président al-Sissi de «choisir une équipe à même de servir la nation», a dit le Premier ministre démissionnaire Ibrahim Mahlab, dans un communiqué.

«Je vous assure que j'ai déployé ainsi que les ministres (...) tous les efforts pour accomplir notre tâche dans des circonstances très difficiles», a ajouté M. Mahlab.

Selon les journaux égyptiens, M. al-Sissi qui a prêté serment dimanche, devrait demander à Ibrahim Mahlab de rester à son poste, mais pourrait procéder à un léger remaniement.

LIBYE

Ahmed Miitig dit respecter la décision de justice invalidant son élection

Le nouveau Premier ministre libyen, Ahmed Miitig, a indiqué hier qu'il respectait la décision de la Cour suprême qui a jugé inconstitutionnelle son élection début mai au Parlement.

«Je respecte la justice et j'obtempère à sa décision», a déclaré M. Miitig au cours d'une conférence de presse, estimant que cette décision était un «acquis pour la consécration de l'Etat de droit en Libye». Plus tôt, le Congrès général national (CGN, Parlement), la plus haute autorité politique et législative en Libye, a indiqué qu'il respectait la décision de la Cour suprême. Le CGN a précisé que «conformément à cette décision, le chef du gouvernement intérimaire est Abdallah al-Theni», le Premier ministre sortant qui se disputait ce poste avec M. Miitig.

• Gouvernement en Libye: le Congrès respecte la décision de la justice

Le Congrès général national (CGN, Parlement), la plus haute autorité politique et législative en Libye, a indiqué hier qu'il respectait la décision de la Cour suprême jugeant inconstitutionnelle l'élection début mai du Premier ministre Ahmed Miitig.

«Le Congrès a obtempéré à la décision de la justice», a déclaré le vice-président du CGN, Salah al-Makhzoum, lors d'une conférence de presse. Il a précisé que «conformément à cette décision, le chef du gouvernement intérimaire est Abdallah al-Theni», le Premier ministre sortant qui se disputait ce poste avec M. Miitig. La Cour a jugé anticonstitutionnelle l'élection de M. Miitig au CGN, a indiqué plus tôt un juge de la Cour à l'issue d'une brève audience consacrée à la lecture du verdict.

SOUDAN

Un mort dans une manifestation contre des coupures d'eau

Un manifestant est mort dimanche à Khartoum lorsque la police a tiré des gaz lacrymogènes pour disperser des manifestants qui dénonçaient des coupures d'eau, ont indiqué la police et de témoins. Des centaines d'habitants du sud de la capitale sont descendus dans la rue après des coupures d'eau répétées dans ce secteur et ont bloqué une rue principale avec des pierres et des branches d'arbre, selon des témoins cités par l'AFP.

La police a indiqué être intervenue pour disperser la foule et rouvrir la rue dans le quartier de Mayo. «Une personne est décédée après avoir inhalé» des gaz lacrymogènes, a indiqué la police dans un communiqué publié sur son site internet. Un témoin, qui n'a pas voulu être identifié, a indiqué que «la police avait lancé des gaz lacrymogènes et frappé des manifestants à la matraque».

Plusieurs quartiers de Khartoum sont confrontés depuis un mois à des coupures d'eau alors que les températures peuvent aller actuellement jusqu'à 40 degrés.

SAHARA OCCIDENTAL-AFRIQUE-SOLIDARITÉ L'Union des avocats africains affirme son soutien au droit du peuple palestinien à l'autodétermination

L'Assemblée générale de l'Union des avocats africains a appelé à la protection des droits de l'Homme au Sahara occidental et au soutien du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, a indiqué lundi l'agence de presse sahraouie (SPS).

L'Union des avocats africains a appelé, dans un communiqué final, à l'issue des travaux de l'assemblée générale qui a eu lieu à Yaoundé (Cameroun) "à mettre fin aux violations des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés et à l'exploitation, par le royaume du Maroc, des richesses du Sahara occidental, qui est contraire au droit international".

L'Union a appelé à "inscrire cette recommandation dans la stratégie d'action de l'organisation après sa présentation par le représentant de l'Union des avocats sahraouis, Boumediene Mohamed Lamine Ahmed, lors de l'Assemblée générale".

D'autre part, l'Assemblée générale a élu la nouvelle instance exécutive de l'Union des avocats africains qui œuvrera, selon la même source, à la mise en œuvre de la prochaine stratégie dont cette recommandation.

L'Assemblée générale de l'Union des avocats africains se réunit une fois tous les trois ans alors que son conseil général se réunit annuellement en présence des présidents, avocats et représentants des organisations nationales des avocats des pays africains.

PALESTINE

6 Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation israéliennes en Cisjordanie

Six Palestiniens ont été arrêtés hier par les forces d'occupation israéliennes dans le nord d'El Khalil, en Cisjordanie occupée, a indiqué une source sécurité palestinienne.

Les forces d'occupation ont mené dans la matinée une incursion dans le camp d'El Aarou où elles ont arrêté six Palestiniens, selon la même source. L'armée israélienne procède souvent à des arrestations arbitraires dans les territoires palestiniens occupés, en dépit des condamnations de la communauté internationale.

La veille, un étudiant palestinien de la localité d'El Yamoun à Jénine avait également été arrêté par des soldats israéliens.

UKRAINE

Libération de deux journalistes d'une chaîne militaire russe

Deux journalistes russes d'une chaîne de télévision Zvezda appartenant au ministère russe de la Défense ont été libérés après avoir été interpellés vendredi dans l'est de l'Ukraine et soupçonnés d'une mission de renseignement, a indiqué la chaîne hier.

Les deux hommes, Andreï Souchenkov et Anton Malychev, avaient été interpellés à un poste de contrôle à l'entrée de Slaviansk, bastion des militants séparatistes dans l'est ukrainien.

La Russie avait exigé leur libération immédiate, notamment le ministre russe de la Défense Sergueï Choïgou. La Garde nationale ukrainienne avait expliqué samedi que les journalistes étaient soupçonnés d'effectuer une mission de renseignement et qu'ils avaient été remis aux services de sécurité ukrainiens (SBU).

Les circonstances de leur libération ne sont pas précisées. En mai, deux journalistes russes du site internet pro-Kremlin Life News avaient été arrêtés dans la même région et détenus par les forces ukrainiennes, qui les accusaient de transporter des missiles anti-aériens dans leur voiture. Les deux hommes ont été libérés après une semaine.

IRAN

Nucléaire: discussions sans précédent entre Téhéran et Washington à Genève

L'Iran a entamé hier à Genève des discussions officielles séparées de deux jours, sans précédent avec les Etats-Unis pour accélérer les négociations sur le dossier nucléaire.

La réunion doit commencer à 14h00 (12h00 GMT). Elle se tient à l'hôtel Intercontinental, lieu de toutes les négociations majeures à Genève. Le ministère iranien des Affaires étrangères avait annoncé samedi que son pays allait mener les 9 et 10 juin des négociations avec les Etats-Unis à Genève puis avec la Russie à Rome sur le dossier nucléaire.

«Nous avons toujours eu des discussions bilatérales avec les Etats-Unis en marge des discussions avec le groupe 5+1 mais dans la mesure où les négociations sont entrées dans une phase sérieuse, nous voulons avoir des négociations séparées», a expliqué avant son départ de Téhéran le négociateur iranien, le vice-ministre des Affaires étrangères Abbas Araghchi.

Il s'est réjoui de la présence à Genève du sous-secrétaire d'Etat américain William Burns, en plus de la négocia-



trice habituelle, la sous-secrétaire d'Etat Wendy Sherman. M. Burns, un grand expert du Moyen-Orient, est un des hauts responsables américains les plus familiers avec le dossier iranien.

C'est la première fois que Téhéran mène des discussions bilatérales officielles hors des séances des négociations avec le groupe 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne). Les discussions seront focalisées sur la levée des sanctions américaines en cas d'accord définitif sur le nucléaire iranien, que les deux parties souhaitent conclure d'ici au 20 juillet.

L'Iran négocie depuis le début de l'année avec les grandes puissances du «5+1» un accord susceptible de rassurer durablement le reste du monde sur le caractère exclusivement pacifique de son programme nucléaire, en échange d'une levée des sanctions internationales.

La quatrième session de négociations entre le groupe des 5+1 et Téhéran s'est achevée mi-mai à Vienne sans progrès tangibles, et un nouveau round doit débuter le 16 juin dans la capitale autrichienne. Les parties tentent de conclure un accord final d'ici au 20 juillet.

IRAN - TURQUIE

La Syrie et l'Irak au menu de la visite du président iranien en Turquie

Le conflit en Syrie et la situation en Irak figurent à l'ordre du jour de la visite hier en Turquie du président iranien Hassan Rohani, a rapporté l'agence de presse iranienne, Irna.

«Nos deux pays sont voisins de l'Irak et de la Syrie où nous avons assisté au cours des derniers mois à des évolutions positives», a déclaré le président Rohani, cité par Irna avant son départ pour Ankara. «Il est nécessaire de discuter de tous ces sujets avec la Turquie», a-t-il ajouté.

Lors de sa visite de deux jours, M. Rohani doit rencontrer son homologue Abdullah Gul et le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan. Un «premier Conseil des ministres com-

mun» doit également être organisé, selon M. Rohani, qui est accompagné d'une importante délégation.

Les sujets économiques, notamment la coopération énergétique, gazière et électrique, ainsi que la signature de plusieurs accords sont au programme des discussions entre les deux parties, d'après la même source. C'est la première visite d'Etat d'un président iranien depuis 1996 selon les autorités turques, même si les prédécesseurs de M. Rohani, Mohammad Khatami (1997-2005) et Mahmoud Ahmadinejad (2005-2013), s'étaient déjà rendus en Turquie.

● Les présidents Güll et Rohani s'engagent à coopérer pour ramener la stabilité dans la région

Les présidents turc Abdullah Güll et iranien Hassan Rohani se sont engagés hier à coopérer pour mettre un terme aux conflits qui agitent le Moyen-Orient, notamment en Syrie afin de ramener la stabilité dans la région.

«Nous souhaitons tous les deux faire cesser les souffrances dans la région (...) nous sommes déterminés à y parvenir. Les efforts conjoints de la

Turquie et de l'Iran peuvent apporter une contribution importante à cet effort», a déclaré M. Güll lors d'une conférence de presse concluant un entretien avec son homologue iranien.

«L'Iran et la Turquie, les deux plus importants pays de la région, sont déterminés à combattre l'extrémisme et le terrorisme», a renché里 M. Rohani. «L'instabilité qui existe dans la région ne sert personne, ni dans la région, ni

dans le monde. Nos deux pays ont accepté de travailler ensemble et de faire de leur mieux», a ajouté le chef de l'Etat iranien. Evoquant plus précisément la situation en Syrie et en Egypte, M. Rohani a jugé «important que ces deux pays puissent bénéficier de la stabilité et de la sécurité, que le vote de leurs peuples soit respecté et qu'il soit mis un terme à la guerre, aux effusions de sang et aux tueries entre frères».

SYRIE

Le président syrien Bachar al-Assad décrète une «amnistie générale»

Le président syrien Bachar al-Assad a décrété une «amnistie générale» pour tous les «crimes» commis jusqu'à ce lundi, a annoncé la Télévision d'Etat. Citant le ministre de la Justice, la télévision a indiqué que cette initiative intervenait «dans le cadre de la réconciliation et de la cohésion (...) après les victoires de l'armée syrienne» sur le terrain. Il s'agit de la cinquième amnistie générale depuis le début en mars 2011 d'une insurrection populaire qui s'est transformée en conflit armé. Le président al-Assad, avait décrété des amnisties le 31 mai et le 21 juin 2011 ainsi que le 15 janvier 2012 et le 16 avril 2013. L'amnistie d'hier intervient après la réélection du président syrien Bachar al-Assad pour un mandat de sept ans avec 88,7% des voix, selon le président du Parlement. La présidentielle s'est déroulée dans les zones contrôlées par le gouvernement, soit 40% du territoire où vit 60% de la population.



APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Série TV : Gaspard et Lisa
 06:10 Jeunesse : Franklin
 06:25 Jeunesse : La famille Cro
 06:30 Jeunesse : TFou
 08:10 Culture Infos : Téléshopping samedi
 10:10 Série TV : Au nom de la vérité
 10:35 Série TV : Au nom de la vérité
 11:05 Série TV : Au nom de la vérité
 11:30 Série TV : Au nom de la vérité
 12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
 12:45 Culture Infos : Météo
 12:48 Culture Infos : Trafic info
 12:50 Sport : L'affiche du jour
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:20 Culture Infos : Reportages
 15:15 Série TV : Ghost Whisperer
 16:10 Série TV : Ghost Whisperer
 17:05 Culture Infos : Tous ensemble
 18:00 Culture Infos : 50mn Inside
 19:50 Culture Infos : Là où je t'emmène-rai
 19:55 Culture Infos : Météo
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:30 : Du côté de chez vous
 20:35 Autre : Tirage du Loto
 20:37 Culture Infos : Météo
 20:40 Série TV : Nos chers voisins
 20:55 Divertissement : Les enfants de la télé
 23:25 Divertissement : Spéciale bêtisier

2

06:15 Jeunesse : La guerre des Stevens
 06:35 Jeunesse : La guerre des Stevens
 06:55 Culture Infos : Journal
 07:00 Culture Infos : Télématin
 10:00 Culture Infos : Thé ou café
 10:50 Divertissement : Motus
 11:25 Divertissement : Les Z'amours
 11:55 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
 12:40 Culture Infos : Point route
 12:50 Culture Infos : Ma maison s'agrandit
 12:56 Culture Infos : Météo 2
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:20 Culture Infos : 13h15, le samedi...
 13:50 Culture Infos : Roland-Garros et moi
 13:55 Culture Infos : Météo 2
 13:57 Culture Infos : Consomag
 14:00 Culture Infos : Envoyé spécial : la suite
 14:45 Sport : Tennis
 17:10 Divertissement : Aïcha
 18:55 Divertissement : Mot de passe
 19:25 Divertissement : Mot de passe
 19:55 Culture Infos : Météo 2
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:40 Sport : Image du jour : Roland-Garros
 20:41 Culture Infos : Météo 2
 20:45 Divertissement : Le plus grand cabaret du monde
 23:10 Sport : Les 24 heures du Mans
 23:20 Divertissement : On n'est pas couché

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
 06:35 Jeunesse : Ludo
 06:36 Jeunesse : Une minute au musée
 06:37 Jeunesse : Une minute au musée
 06:40 Série TV : Les Podcasts
 06:50 Série TV : Les Podcasts
 07:02 Série TV : Jamie a des tentacules
 07:13 Série TV : Jamie a des tentacules
 07:29 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
 07:56 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
 08:23 Jeunesse : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
 08:46 Jeunesse : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
 09:10 Jeunesse : Garfield & Cie
 09:22 Jeunesse : Garfield & Cie
 09:38 Jeunesse : Garfield & Cie
 09:51 Jeunesse : Garfield & Cie
 10:03 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
 10:14 Jeunesse : Foot 2 rue extrême

10:36 Jeunesse : C'est bon !
 10:50 Jeunesse : C'est pas sorcier
 11:15 Culture Infos : Consomag
 11:25 Culture Infos : Météo
 11:30 Culture Infos : La voix est libre
 12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
 12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
 12:50 Culture Infos : 30 millions d'amis
 13:25 Divertissement : Les grands du rire
 15:00 Sport : En course sur France 3
 15:25 Culture Infos : Samedi avec vous
 16:45 Culture Infos : Expression directe
 16:50 Divertissement : Un livre toujours
 17:00 Culture Infos : Les carnets de Julie
 17:55 Divertissement : Questions pour un champion
 18:30 Culture Infos : Avenue de l'Europe
 18:50 Culture Infos : Ma maison s'agrandit
 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
 19:58 Culture Infos : Météo
 20:00 Sport : Tout le sport
 20:05 Sport : Le journal de Roland-Garros
 20:15 Série TV : Zorro
 20:45 Divertissement : La clef des champs
 22:15 Culture Infos : Frères d'armes
 22:20 Culture Infos : Météo
 22:25 Culture Infos : Soir 3
 22:45 Divertissement : Inspecteur Barnaby

CANAL+

06:15 Série TV : The Office
 06:40 Divertissement : La caméra planquée de François Damiens
 06:55 Divertissement : Les Guignols de l'info
 07:05 Divertissement : Zapping
 07:10 Divertissement : Le petit journal
 07:40 Série TV : Vikings
 08:30 Série TV : Vikings
 09:20 Sport : Plateau sport
 09:35 Sport : Nouvelle-Zélande / Angleterre
 11:25 Sport : Plateau sport
 11:55 Sport : Plateau sport
 12:05 Sport : Australie / France
 14:00 Sport : Plateau sport
 14:15 Cinéma : Fast & Furious 6
 16:20 Cinéma : Voisins du troisième type
 18:00 Divertissement : Zapping
 18:05 Culture Infos : Caprices de riches
 19:00 Culture Infos : Le JT
 19:10 Culture Infos : Salut les Terriens !
 20:25 Divertissement : Made in Groland
 20:53 Divertissement : A propos du film
 20:55 Cinéma : Piégée
 22:25 Cinéma : L'homme aux poings de fer

M6

06:00 Divertissement : M6 Music
 06:10 Jeunesse : Tony & Alberto
 06:20 Jeunesse : Tony & Alberto
 06:30 Jeunesse : Tony & Alberto
 06:35 Série TV : Le Petit Spirou
 06:40 Série TV : Le Petit Spirou
 06:45 Série TV : Le Petit Spirou
 07:10 Série TV : Baskup
 07:15 Jeunesse : Les aventures de Tintin
 07:45 Jeunesse : Kid & toi
 07:50 Culture Infos : M6 boutique
 10:15 Divertissement : Cinéfix
 10:25 Culture Infos : Norbert et Jean : le défi
 11:35 Culture Infos : Norbert et Jean : le défi
 12:40 Culture Infos : Météo
 12:45 Culture Infos : Le 12.45
 13:05 Culture Infos : 13h grand format
 14:00 Divertissement : Cauchemar à l'hôtel
 16:30 Divertissement : Cauchemar en cuisine
 18:35 Culture Infos : Un trésor dans votre maison
 19:40 Culture Infos : Météo
 19:45 Culture Infos : Le 19.45
 20:05 Série TV : Scènes de ménages
 20:50 Série TV : Hawaii 5-0
 21:40 Série TV : Hawaii 5-0
 22:30 Série TV : Hawaii 5-0
 23:20 Série TV : Hawaii 5-0

La sélection

TF1**19h55**

Unforgettable



Résumé

Carrie et Al sont confrontés à un tueur en série, qui assassine des couples mariés aisés, apparemment bien sous tout rapport. Durant leurs investigations, ils découvrent que cette perfection n'est, en fait, qu'une façade, car les maris ont recours à un service d'escort girls, constitué d'étudiantes de l'université de Hudson. Carrie et Al se font donc passer pour un couple, afin de servir d'appât. Leur démarche les expose directement. Le criminel, qui veille au grain, les a choisis pour cible...

2**19h45**

Qui sera le prochain grand pâtissier ?



Résumé

Les candidats au titre de « Prochain grand pâtissier » se rendent chez des chefs pour découvrir leur savoir-faire et peaufiner leurs techniques. Ils confrontent leurs connaissances au cours d'épreuves diverses. Parmi ces étoiles montantes, le plus doué entamera un tour du monde des plus grands établissements pâtissiers. Il remportera également la publication de son propre livre de recettes. Quatre jurés de prestige - Christophe Adam, Christophe Michalak, Philippe Urraca et Pierre Marcolini - ont la lourde tâche de départager les candidats. L'émission se veut aussi pédagogique, en soulignant les valeurs fortes véhiculées par la pâtisserie.

3**19h14**

La femme cachée



Résumé

Marc Delvaux est un ancien commissaire solitaire, handicapé par une ancienne blessure à la jambe. Légende de la PJ de Lyon, il vit seul, depuis la mort de son épouse, dans une maison isolée des bords de Saône. Il consacre ses journées à l'écriture de ses mémoires. Un jour, Bernard Lerieux, un ami avocat, lui demande d'héberger Emma, témoin capital dans une affaire à haut risque. Marc accepte de protéger la jeune femme. Il est vite intrigué par le comportement étrange, voire suspect, d'Emma. Celle-ci s'immisce petit à petit dans la vie de son hôte, puis disparaît du jour au lendemain. L'ex-commissaire reprend alors officieusement le service pour la retrouver...

CANAL+**19h55**

Les beaux jours



Résumé

Caroline, une dentiste, prend sa retraite. Craignant de la voir s'ennuyer, ses enfants lui offrent un abonnement au club « Les Beaux Jours », où se rencontrent des personnes de son âge pour des cours et des ateliers. D'abord dubitative, elle finit par s'y rendre avec plaisir, et y fait une belle rencontre. Elle sympathise en effet avec Julien, qui lui donne des cours d'informatique. Le jeune homme devient bientôt son amant. À ses côtés, elle retrouve une joie de vivre toute spontanée. Mais Caroline aime toujours son mari, Philippe. Celui-ci ne tarde pas à découvrir que sa femme a une liaison avec un homme plus jeune. Devra-t-elle faire un choix ?...

M6**19h50**

2 nannies d'enfer

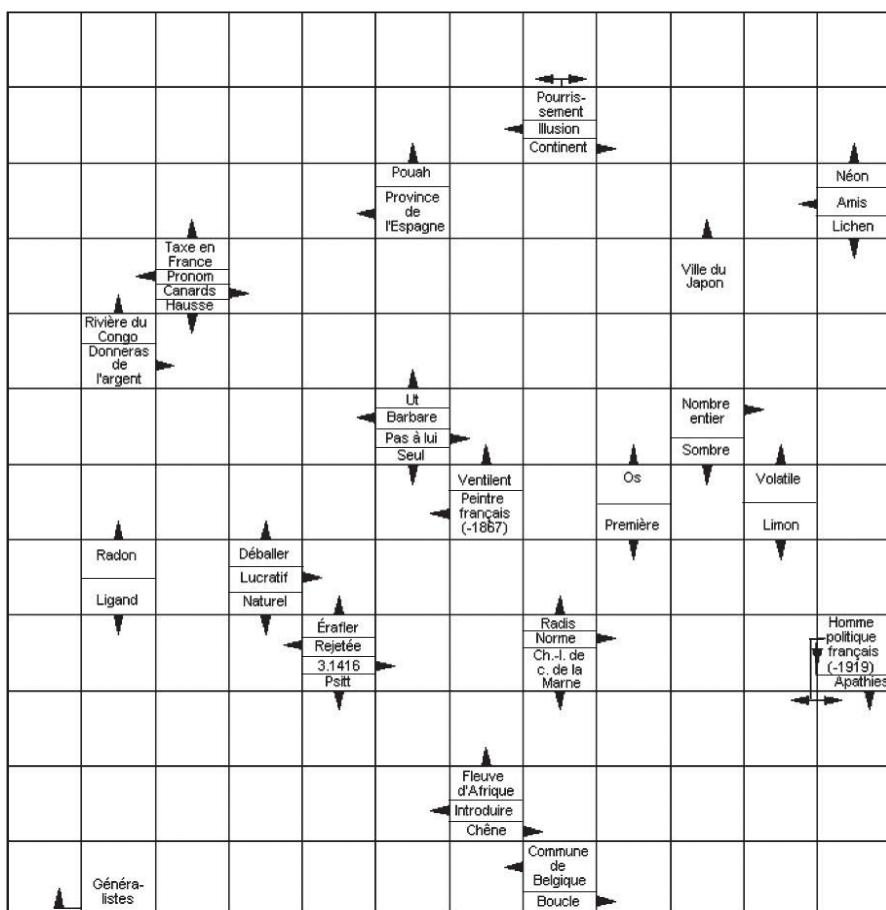


Résumé

Au sommaire :
 Je ne m'entends plus du tout avec mon ado !
 Nathalie, 38 ans, a six enfants âgés de 5 à 16 ans. Depuis plus de deux ans, elle traverse une période de crise avec sa fille Alexandra, 14 ans. L'adolescente ne supporte plus sa mère et ne s'entend pas plus avec ses frères et soeurs, qui prennent constamment parti pour leur génitrice.

Maman solo, je n'ai pas réussi à poser des limites à mon enfant Séverine, 39 ans, élève seule ses deux enfants : Marie, 17 ans, et Thomas, 8 ans. Après avoir cédé aux caprices de son fils pendant des années, Séverine ne parvient plus à s'imposer. À la moindre contrariété, Thomas s'emporte et agresse

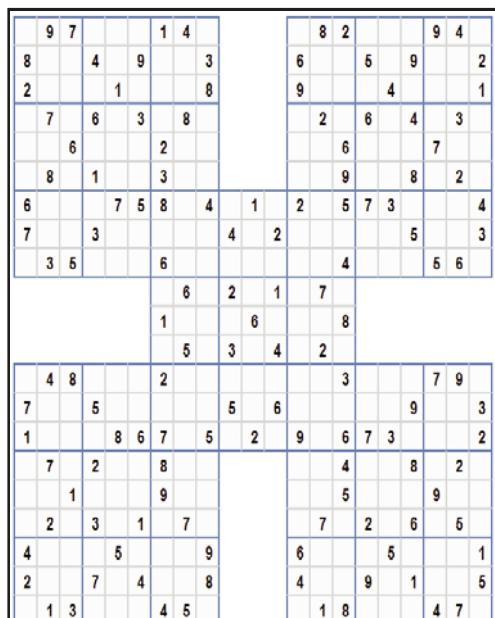
Mots fléchés n°623



Samouraï-Sudoku n°623

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°623

► Horizontalement:

1. Art d'incruster au marteau des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
2. Spumescient - Habitants
3. Tumeurs graisseuses bénignes - Nielsbohrum
4. Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
5. Proposition - Vol
6. Filet - Candela
7. Partie inférieure du système jurassique - Prénom

► Verticalement:

1. Femme de lettres française
2. Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
3. Changement - Légèrement froide
4. Câbles - Licol
5. Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
6. Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des
7. Site archéologique du Mexique - Connait
8. Assiduité
9. Chiquenaudes données sur le nez - Envers
10. Américum - Radio-Canada - Attachées
11. Actions aimables
12. Ville d'Allemagne - Epoque - Dieu solaire

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Une main toute seule ne peut pas applaudir.

Proverbe algérien

C'est le manque d'hommes, qui fait des féminisés des hommes.

Proverbe berbère

L'oisif joue avec le diable.

Proverbe arabe

L'exactitude est la politesse des rois.

Proverbe français

C'est arrivé un 10 Juin

1838 : massacre de Myall Creek. Ce massacre de vingt-huit Aborigènes d'Australie par des colons blancs eut ceci de particulier que sept des meurtriers furent reconnus coupables, condamnés à mort et exécutés par pendaison. 1861 : bataille de Big Bethel pendant la guerre de Sécession.

1864 : bataille de Brice's Crossroads (en) pendant la guerre de Sécession.

1878 : fondation de la Ligue de Prizren

1940 : capitulation de la Norvège : fin de l'opération Weserübung.

1940 : Mussolini déclare la guerre à la France

1942 : massacre de Lidice

1944 : massacre d'Oradour-sur-Glane.

2011 : résolution n° 1985 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : non-prolifération : République populaire démocratique de Corée.

Célébrations :

- République du Congo : Fête de la Commémoration de la Conférence nationale souveraine.

- France : Guyane française : Commémoration de l'abolition de l'esclavage.

- Portugal : Fête nationale, célébration du poète Luis de Camões.

ATHLÉTISME (3000 M STEEPLE) Amina Bettiche : «Mon objectif est d'être médaillée olympique en 2016»

L'Algérienne Amina Bettiche, détentrice du record d'Algérie du 3000m steeple dames (9'34"20) décroché dimanche au meeting international de Marrakech (sud du Maroc) ambitionne d'améliorer son temps et de relever le défi pour remporter une médaille lors des Jeux olympiques de 2016 à Rio de Janeiro (Brésil).

«Je suis très satisfaite de ma performance d'autant plus que c'est ma première compétition au 3000m steeple en 2014. Battre le record d'Algérie n'est pas une mince affaire. J'ai travaillé durant pour ce résultat en particulier lors de ma préparation qui a duré plus d'un mois à Ifrane (Maroc)», a déclaré Amina Bettiche hier à l'APS.

L'ancien record d'Algérie (9'38"31) était détenu par Fatima Bahi Azzouhou depuis le meeting d'Athènes (Grèce) de juin 2005. La nouvelle recordwoman d'Algérie de la spécialité a ajouté que cette performance l'encourageait à travailler davantage afin de décrocher une médaille lors des JO-2016.

«Mais, je dois d'abord améliorer mon temps lors des prochains meetings, le 17 juin à Ostrava (Tchéquie) et le 5 juillet à Paris», a-t-elle souligné, précisant qu'elle reviendrait à Ifrane pour un autre stage de préparation avant le 19^e Championnat d'Afrique d'athlétisme (10-14 août) et la coupe continentale de la discipline (13-14 septembre), prévus à Marrakech (Maroc).

Elle a, par ailleurs, indiqué que son but est de se classer parmi les cinq premières lors de ces deux rendez-vous sportifs de Marrakech face de grands compétiteurs du gotha mondial de l'athlétisme.

Lors du meeting international de Marrakech, Amina Bettiche s'est classée 4^e de l'épreuve remportée par l'Ethiopienne Hiwot Ayalew qui a réalisé un temps de 9'24"11/100 devant la



Bahreïnie Ruth Chebet (9'27"90/100) et la Marocaine Salima El Ouali Alami (9'32"23/100).

Outre Amina Bettiche, quatre autres athlètes algériens (messieurs) ont pris part à ce 7^e meeting international de Rabat délocalisé exceptionnellement à Marrakech en raison des travaux de rénovation du complexe sportif Moulay-Abdellah dans la perspective de la Coupe d'Afrique des nations de football, organisée du 17 janvier au 8 février 2015 au Maroc.

Il s'agit de Yassine Hathat (800m), Imad Touil (1500m) ainsi que Hichem Bouchicha et Abdelhamid Zerrifi, alignés tous les deux dans le 3000m steeple. Dans l'épreuve du 800m Yassine Hathat s'est classé 4^e réalisant un temps de 1'46"59 tandis que que dans le 1500m hommes, Imad Touil a pris la 5^e place avec un chrono de 3'36"96.

Quant à Hichem Bouchicha et Abdelhamid Zerrifi, alignés tous les deux dans le 3000m steeple, le premier s'est classé 8^e, réalisant un temps de 8'32"03 alors que le second a pris la 13^e place avec un chrono de 8'39"62. Plus de 200 athlètes dont une pléiade de renommée internationale, ont participé aux 22 épreuves de l'édition de cette année, 3^e étape de l'IAAF World Challenge. Le meeting 2014 a connu la programmation de deux nouvelles épreuves: le lancer du poids et le lancer du marteau.

3^È JOURNÉE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS (GROUPE B) L'Espérance de Tunis conforte l'ES Sétif en leader



Said B.

L'Entente de Sétif doit une flûte chandelle à l'équipe tunisienne de l'Espérance Sportive de Tunis qui, en battant ses voisins du Club Sportif Sfaxien (2-1) et suite au nul concédé par les Sétiens face aux Libyens du Ahly de Benghazi (1-1) se retrouve toute seule à la tête du groupe «B» des éliminatoires de la Ligue des champions à l'issue de la troisième journée.

En effet, l'ES Sétif avait été tenue en échec (1-1), samedi soir sur son terrain du 8-Mai 1945 par les Libyens du Ahly de Benghazi, pour le compte de cette 3^e journée de la phase de poules de la Ligue des champions africains de football.

Les Algériens avaient ouvert le score à la 44^e par Nadji, avant que le Ahly n'égalise à 90' par Fetori sur penalty.

À la suite de ce match nul, le second sur son terrain dans cette compétition, l'équipe sétiense occupe provisoirement, avec 5 points, la tête du groupe B surtout après la défaite dimanche dernier du CC Sfaxien face à l'Espérance de Tunis.

A Radès donc dimanche dernier, menés au score dès le retour des vestiaires sur une reprise de volée du plat du pied droit de Maher Han-

nachi sur une superbe ouverture d'Ali Maâoul (47'), les Sang et Or ont renversé la vapeur en 60 secondes. D'abord en égalisant par Darragi, servi devant les buts du Rami Jeridi par le Camerounais Yannick N'djeng (66'). Puis en prenant l'avantage dès la remise en jeu: une grossière erreur du Ghanéen Maman Yssufu permet à Ihab Msakni d'alerter Driss Mhirsi lequel réussit en extérieur à redresser le ballon dans une cage vide (67').

Pour sa première sortie africaine après le départ du Hollandais Ruud Krol, l'entraîneur français de l'EST, Sébastien Desabre (ex-Coton Sport Garoua) force le destin et permet aux siens de se relancer dans la course à la qualification.

Du côté des Sétiens c'est vraiment le soulagement après cette victoire inattendue, en vérité, de l'Espérance devant le CSS d'autant qu'accrochés par ce même CS Sfaxien (Tunisie) lors de la 2^e journée (1-1), les poulaillers de Kheïreddine Madoui n'ont pu se ressaisir devant leur public, ratant un succès face à Benghazi qui devait les placer en pole position dans la course vers les demi-finales de la Ligue des champions.

Mais, pour le moment les Sétiens occupent donc leus la première place et il ne leur reste qu'à bien négocier les prochains matchs pour se conforter et ainsi

réaliser l'objectif de passer aux demi-finales de cette prestigieuse compétition continentale des clubs.

Place donc maintenant à la longue trêve imposée par la Coupe du monde de la FIFA. Avant une reprise incandescente le 25, 26 ou 27 juillet prochain avec les matchs «retour» : CS Sfaxien-Espérance de Tunis et Ahly Benghazi-Entente Sétif. Cette poule composée d'équipes d'Afrique du Nord reste très ouverte....

S.B.

Les résultats complets : Groupe A :

- TP Mazembe (COD) - Zamalek (EGY) 1-0
- El-Hilal (SUD) - Vita Club (COD) 1-1

Classement: Pts J

1. TP Mazembe	6	3
2. El-Hilal	4	3
3. Vita Club	4	3
4. Zamalek	3	3

Groupe B :

- Espérance Tunis (TUN) - CS Sfaxien (TUN) 2-1
- Entente Sétif (ALG) - Al-Ahly Benghazi (LIB) - 1-1

Classement: Pts J

1. Entente Sétif	5	3
2. CS Sfaxien	4	3
3. Al-Ahly Benghazi	4	3
4. Es Tunis	3	3

NB: Les 1^{er} et 2^{de} de chaque groupe sont qualifiés pour les demi-finales.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE D'ESCRIME (JUNIORS-SENIORS) 200 athlètes convoitent les titres nationaux

Près de 200 athlètes, représentant 24 clubs issus de cinq ligues de wilayas, sont attendus au championnat national d'escrime prévu à l'Ecole nationale supérieure en sciences et technologie du sport (ENS/STS), de Dely-Ibrahim (Alger) du 13 au 17 juin 2014, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne d'escrime (FAE). Les compétitions, qui se tiendront dans les salles 2 et 3 de la même école (ENS/STS), concernent les catégories juniors-seniors (filles-garçons) dans les trois armes (sabre-fleuret épée), selon la cellule de communication de la FAE. La FAE compte réunir toutes les conditions pour la réussite de cet événement sportif, en réussissant une organisation aux normes internationales, souligne la même source.

APS

Sudoku n°622								
1	2	3	4	5	6	7	8	9
2 6 5 8 9 1 3 4 7	3 7 8 6 8 4 2 1 9	9 1 4 3 7 2 6 5 8	6 3 9 2 4 8 1 7 5	4 8 2 5 1 7 9 3 6	1 5 7 9 3 6 4 8 2	8 2 1 4 6 5 7 9 3	5 4 3 7 2 9 8 6 1	7 9 6 1 8 3 5 2 4
5 6 7 8 9 1 2 3 4	1 2 3 4 5 6 7 8 9	7 8 9 1 2 3 4 5 6	2 3 4 5 6 7 8 9 1	9 1 8 6 4 7 5 3 2	6 4 5 2 8 3 9 7 1	6 3 8 9 1 2 7 4 5	5 3 2 8 6 1 4 9 7	8 9 7 4 5 2 6 1 3
4 7 8 9 5 3 6 1 2	2 1 3 4 5 6 7 8 9	7 6 5 4 3 2 1 8 9	4 7 8 9 5 3 6 1 2	1 2 3 4 5 6 7 8 9	8 9 7 4 5 2 6 1 3	6 3 8 9 1 2 7 4 5	5 3 2 8 6 4 9 7 1	7 8 9 4 6 3 5 2 1
3 6 2 1 4 8 9 5 7	5 7 2 4 8 9 6 3 1	6 1 3 2 5 4 7 8 9	1 4 9 5 2 7 3 8 6	5 3 2 8 6 4 9 7 1	8 6 7 3 9 1 4 5 2	3 8 5 2 7 6 1 9 4	4 2 6 9 1 8 5 3 7	7 9 1 4 5 3 2 6 8
9 5 8 3 7 6 1 4 2	4 2 3 5 6 7 8 9 1	9 7 8 1 3 2 6 4 5	2 5 6 4 6 8 9 7 1	5 6 7 8 9 1 3 2 4	6 1 3 7 4 5 8 2 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	3 4 5 6 7 8 9 1 2	2 3 4 5 6 7 8 9 1
4 7 1 2 9 5 3 8 6	5 6 7 8 9 1 2 3 4	2 3 4 5 6 7 8 9 1	1 2 3 4 5 6 7 8 9	7 8 9 1 2 3 4 5 6	6 1 3 7 4 5 8 2 9	3 4 5 6 7 8 9 1 2	4 5 6 7 8 9 1 2 3	5 6 7 8 9 1 2 3 4
3 6 2 1 4 8 9 5 7	5 7 2 4 8 9 6 3 1	6 1 3 2 5 4 7 8 9	1 4 9 5 2 7 3 8 6	5 3 2 8 6 4 9 7 1	8 6 7 3 9 1 4 5 2	3 8 5 2 7 6 1 9 4	4 2 6 9 1 8 5 3 7	7 9 1 4 5 3 2 6 8
2 1 6 8 5 7 4 3 9	5 6 7 8 9 1 2 3 4	1 4 9 5 2 7 3 8 6	2 3 4 5 6 7 8 9 1	7 8 9 1 2 3 4 5 6	6 1 3 7 4 5 8 2 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	3 4 5 6 7 8 9 1 2	2 3 4 5 6 7 8 9 1
5 3 9 4 1 2 7 6 8	7 8 9 4 6 3 5 2 1	5 3 2 8 6 4 9 7 1	3 4 5 6 7 8 9 1 2	6 1 3 7 4 5 8 2 9	8 6 7 3 9 1 4 5 2	3 4 5 6 7 8 9 1 2	4 5 6 7 8 9 1 2 3	5 6 7 8 9 1 2 3 4
7 8 4 5 6 3 9 5 2	6 9 3 7 2 4 8 1 5	8 6 7 3 9 1 4 5 2	4 5 6 7 8 9 1 2 3	7 8 9 1 2 3 4 5 6	2 3 4 5 6 7 8 9 1	1 2 3 4 5 6 7 8 9	3 4 5 6 7 8 9 1 2	2 3 4 5 6 7 8 9 1
6 9 3 7 2 4 8 1 5	1 2 7 5 6 3 8 9 4	3 4 5 6 7 8 9 1 2	5 6 7 8 9 1 2 3 4	6 1 3 7 4 5 8 2 9	7 8 9 1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	3 4 5 6 7 8 9 1 2	2 3 4 5 6 7 8 9 1
1 2 7 5 6 3 8 9 4	8 4 5 6 9 6 1 2 7 3	4 5 6 7 8 9 1 2 3	6 7 8 9 1 2 3 4 5	7 8 9 1 2 3 4 5 6	2 3 4 5 6 7 8 9 1	1 2 3 4 5 6 7 8 9	3 4 5 6 7 8 9 1 2	2 3 4 5 6 7 8 9 1

Mots Croisés N°622

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HILL■RAXARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

Mots Fléchés N°622

THESAURISEUR
■ATON■OBIS■V
KUALALUMPUR■
ATELER■OSER
NESS■OKAS■BO
SS■MINER■RUS
ASEN■LACETS
SOUSTRAIRE■A
C■P■EU■GALET
IMPORTUNS■L■
TAO■IL■ESSAI
Y■TAMISEE■NO

SELON LA FIFA Bentaleb, l'un des prétendants au trophée du meilleur jeune joueur

L'international algérien de Tottenham Nabil Bentaleb qui s'apprête à disputer le Mondial-2014 avec les Verts devrait être parmi les prétendants au trophée du meilleur jeune joueur de la Coupe du monde 2014 qui s'ouvre jeudi au Brésil, selon la Fédération internationale de football (FIFA). Le trophée du meilleur jeune joueur Hyundai est remis au joueur de moins de 21 ans qui fait la plus forte impression pendant le tournoi, d'après les critères des experts de la FIFA. Bentaleb a honoré sa troisième sélection face à la Roumanie (2-1) avec à la clé son premier but sous les couleurs algériennes. Il a fait son baptême du feu avec les Verts le 5 mars dernier contre la Slovénie (Victoire 2-0) en match amical tenu à Blida. Le milieu de terrain algérien qui fêtera ses 20 ans le 24 novembre prochain est parmi les jeunes joueurs présents au Brésil. Outre Bentaleb, plusieurs autres potentiels successeurs au trophée du meilleur jeune joueur du Mondial-2014 sont en lice d'après FIFA.com. La Belgique, premier adversaire de l'Algérie au Mondial brésilien possède actuellement l'une des plus belles jeunes générations de son histoire. On ne présente plus Eden Hazard. Mais aux côtés de l'ancien Lillois, Romelu Lukaku, et la grande sensation de Manchester United, le meneur de jeu Adnan Januzaj, sont autant de vrais prétendants au trophée du meilleur jeune joueur Hyundai.

L'Allemagne aura deux prétendants : le gardien Mattias Ginter et surtout, Julian Draxler. Le meneur de jeu de 20 ans a déjà disputé 101 matches avec Schalke 04. La France possède dans ses rangs trois solides prétendants notamment le défenseur du Real Madrid Raphaël Varane, et le milieu de terrain de la Juventus Paul Pogba.

L'Angleterre ne sera pas en reste. L'un de ses prodiges est Raheem Sterling. A moins de 20 ans, il a été l'une des révélations de la saison en Premier League, dans le secteur offensif d'un Liverpool très performant. Il aura à ses côtés un autre attaquant, Alex Oxlade-Chamberlain. Il n'y a pas qu'en Europe que des surdoués ont envie de croquer le monde. De Pelé et à un certain Lionel Messi, l'Amérique latine a toujours été un vivier fécond en la matière. Curieusement, ce n'est pas du Brésil ni d'Argentine que viennent les candidats, mais de Colombie, avec Juan Fernando Quintero et Edher Balanta, ou encore du Honduras, en la personne d'Andy Najar. A 17 ans, il a avait été élue meilleur jeune joueur de la MLS. Aujourd'hui âgé de 21 ans, il espère rafler la récompense dans l'épreuve suprême. Cette présentation ne serait pas complète sans citer l'Américain Julian Green, le Croate Mateo Kovacic, milieu de terrain à l'Inter Milan, et enfin le Camerounais Fabrice Olinga, âgé de 18 ans. La concurrence sera donc rude pour l'attribution du trophée du meilleur jeune joueur Hyundai. Les lauréats des deux dernières éditions sont tous les deux Allemands : Lukas Podolski (2006) et Thomas Müller (2010).

APS



MONDIAL 2014 DE FOOTBALL (ALGÉRIE)

Les Verts se mettent à l'heure brésilienne

Arrivée dimanche au Brésil, l'équipe algérienne de football a abordé à partir d'hier les choses sérieuses en vue de sa participation à la Coupe du monde 2014 (12 juillet), avec au menu une première séance d'entraînement prévu au stade municipal à Sorocaba (17h30 heures locales).

Juste après leur arrivée au Brésil, les coéquipiers de Saphir Taider (Inter Milan), ont effectué, quelques heures plus tard, une séance de décrassage au niveau de leur centre d'entraînement de Sorocaba, une manière d'évacuer la fatigue après un long vol qui a duré 11 heures.

D'ici au premier match face à la Belgique, prévu le 17 juin à Belo Horizonte, les Verts auront à travailler essentiellement l'aspect technico-tactique, après avoir achevé le travail foncier lors de leur premier stage effectué à Sidi Moussa (Alger).

«En arrivant au Brésil, nous nous sommes mis



dans le bain de la compétition. Il nous reste dix jours de préparation avant notre entrée en lice. Nos chances dans notre groupe sont intactes pour essayer de passer le premier tour», a affirmé l'attaquant Islam Slimani, juste après l'arrivée de la sélection au Brésil.

De son côté, le sélectionneur national, Halilhodzic, nourrit de grandes espoirs sur cette équipe pour aller le plus loin possible dans cette compétition, mais aussi se venger sur le sort, lui qui avait été évincé de son poste de sélectionneur de la Côte d'Ivoire à la veille du Mondial 2010 en Afrique du Sud. «Nous attendons ce moment depuis trois ans, nous sommes aujourd'hui au Brésil, nous avons beau-

coup travaillé pour en arriver là», a souligné le coach national.

Par ailleurs, les deux matchs amicaux disputés lors du stage précompétitif effectué en Suisse, respectivement face à l'Arménie (3-1) et la Roumanie (2-1), pourraient être suivis par un dernier test au Brésil contre un adversaire à déterminer, comme le souhaite vivement le coach des Verts.

«Un test amical au Brésil est toujours d'actualité. Si nous ne parvenons pas à trouver un adversaire ces jours-ci, nous allons nous contenter d'un match d'entraînement entre joueurs», a affirmé Halilhodzic.

Côté effectif, le technicien bosnien est soulagé,

puisque il dispose de l'intégralité des 23 joueurs retenus pour le Mondial, de quoi lui donner l'embarras du choix pour composer un onze compétitif et conquérant lors du match inaugural face aux Diables rouges belges. Par ailleurs, et concernant les adversaires de l'Algérie, en l'occurrence la Belgique, la Russie, et la Corée du Sud, ils ont amorcé leur dernière ligne droite dans leurs préparatifs en vue du Mondial.

Ainsi, la Russie du sélectionneur italien Fabio Capello a pris ses quartiers dimanche dans la ville d'Itu au Brésil, après avoir disposé la veille du Maroc (1-0) lors de son ultime match amical, alors que la Belgique s'enverra pour le Brésil aujourd'hui, idem pour la Corée du Sud, qui jouait hier son dernier test face au Ghana à Miami (Etats-Unis).

En somme, l'équipe algérienne, qui prendra part pour la quatrième fois de son histoire au Mondial, aura à cœur de forcer l'admiration au pays de la Samba, et viser l'objectif de passer au deuxième tour de la compétition, ce qui serait une performance historique pour les Verts.

Guendouz et Mansouri, les joueurs algériens les plus présents au Mondial

Les anciens défenseurs Mahmoud Guendouz et Faouzi Mansouri sont les joueurs algériens disposant du temps de jeu le plus important en phases finales de Coupe du Monde avec 540 minutes chacun, alors que le défenseur Djamel Mesbah, avec seulement 2 minutes de jeu, est l'élément le moins utilisé. Les deux défenseurs (Guendouz-Mansouri) ont disputé les six matchs des «Vert» lors des deux Coupes du Monde jouées par l'Algérie en Espagne en 1982 et au Mexique en 1986, suivis juste derrière par un autre défenseur, Nordin Korichi avec 450 minutes. L'ancien ballon d'or africain, Rabah Madjer occupe la quatrième place au classement avec 483 minutes devant son ex-partenaire d'attaque Salah Assad avec 428 minutes. Assad, meilleur buteur des «Vert» en coupes du Monde avec deux réalisations inscrites contre le Chili (3-2) en 1982 en Espagne, avait été victime d'une blessure au genou face au Brésil lors du Mondial-1986, ratant la 3^e rencontre contre l'Espagne.

Quant à Lakhdar Belloumi, il n'est qu'à la 6^e place au classement avec 334 minutes jouées en cinq matchs disputés, devant l'attaquant Djamel Zidane (321 minutes). Le capitaine de l'Algérie en 1982, Ali Fergani, ainsi que 8 autres joueurs partagent la 8^e place avec 270 minutes. Lors de la participation algérienne au Mondial-2010, disputé pour la 1^{re} fois sur le continent africain (Afrique du Sud), cinq joueurs, en l'occurrence Antar Yahia, Rafik Halliche, Madjid Bouguerra, Medhi Lacene et Nadir Belhadj ont joué la totalité des matchs de l'Algérie durant le 1^{er} tour devant respectivement, la Slovénie (0-1), l'Angleterre (0-0) et les Etats-Unis (0-1), alors que Djamel Mesbah a battu le record (peu reluisant) en jouant deux petites minutes seulement face à l'Angleterre. Durant le Mondial sud-africain, Abdelkader Ghezzal et Antar Yahia ont écopé d'un carton rouge. Au total, 41 joueurs algériens ont pris part aux 9 matchs de l'Algérie lors des 3 éditions (1982-1986-2010).

Classement général:

1-Mahmoud Guendouz	(540 minutes jouées)
—Faouzi Mansouri	(540 minutes)
3-Nordin Korichi	(450 minutes)
4-Rabah Madjer	(483 minutes)
5-Salah Assad	(428 minutes)
6-Lakhdar Belloumi	(334 minutes)
7-Djamel Zidane	(321 minutes)
8-Ali Fergani	(270 minutes)
—Chaabane Merzkane	(270 minutes)
-- Mehdi Gerbah	(270 minutes)
—Mohamed Kaci Said	(270 minutes)
—Antar Yahia	(270 minutes)
—Rafik Halliche	(270 minutes)
—Madjid Bouguerra	(270 minutes)
—Medhi Lacene	(270 minutes)
-- Nadir Belhadj	(270 minutes)
17-Hassen Yebda	(268 minutes)
18-Fouad Kadir	(262 minutes)
19-Karim Matmour	(255 minutes)
20-Karim Ziani	(239 minutes)
21-Mustapha Dahleb	(183 minutes)
22-Fodhil Megharia	(180 minutes)
—Karim Maroc	(180 minutes)
—Halim Benmabrouk	(180 minutes)
—Abdellah Medjadi	(180 minutes)
-- Raïs M'bolhi	(180 minutes)
27-Larbi El Hadi	(160 minutes)
28-Rachid Harkouk	(147 minutes)
29-Tedj Bensaoula	(136 minutes)
30-Rafik Djebbour	(124 minutes)
31-Nacereddine Drid	(110 minutes)
32-Salah Larbès	(92 minutes)
33-Riad Boudebouz	(74 minutes)
34-Hocine Yahia	(59 minutes)
35-Abdelkader Ghezzal	(56 minutes)
36-Adlene Guedioura	(39 minutes)
37-Madjid Bourreoub	(31 minutes)
-- Djamel Menad	(31 minutes)
39-Djamel Abdoun	(16 minutes)
40-Rafik Saifi	(15 minutes)

Pelé souhaite une finale Brésil-Uruguay «pour la revanche»

Pelé, l'ancienne star du foot brésilien, a souhaité un Brésil-Uruguay en finale du Mondial-2014 de football qui débutera jeudi, «pour avoir une revanche» de la Séleçao, battue chez elle en finale du Mondial-1950 par ce même adversaire. «Je préfère avoir une finale Brésil-Uruguay pour avoir une revanche», a lancé Pelé quand un journaliste lui a demandé ce que lui inspirerait Brésil-Argentine en finale, lors d'une rencontre organisée avec quelques journalistes par la Fifa dans un bar célèbre de Sao Paulo dans la nuit de dimanche à lundi. «Le Mondial, c'est le tournoi qui a permis au Brésil d'être connu dans le monde, je peux le dire aux jeunes, a-t-il poursuivi, interrogé sur ses souvenirs de Coupes du

monde. Moi j'ai commencé par un Mondial en 1958 en Suède, quand j'avais 17 ans. Personne ne nous connaissait. Personne, aucun journaliste, n'était venu nous voir. Les gens confondaient, le Brésil, l'Argentine, l'Amazonie... c'était pareil pour eux (rires). Le Brésil est devenu connu grâce au Mondial». Quant on lui a demandé quel était le résultat parfait pour le match d'ouverture Brésil-Croatie le 12 juin, Pelé a répondu: «L'important n'est pas de vouloir gagner 1-0 ou 2-0, l'important est de respecter l'adversaire et de se préparer à tout, car, dans le foot, on peut jouer magnifiquement bien pendant 85 minutes et puis connaître la malchance pendant 5 minutes qui peut tout changer. Il faut être prêt».

CHILI

Sanchez finalement apte



La Fédération chilienne a annoncé qu'Alexis Sanchez devrait être présent le 13 juin prochain lors du premier match de la Roja face à l'Australie.

Les examens, réalisés vendredi à Belo Horizonte concernant l'épaule droite de l'attaquant du FC Barcelone, ont «permis d'écartier une lésion et ont montré une inflammation qui sera traitée par le staff médical de la sélection», indique un communiqué de la FFC. Logiquement Alexis Sanchez devrait être présent pour le premier match du Chili le 13 juin prochain face à l'Australie.

Marcelo :

«On n'a peur de rien»

Dans quelques jours, le 12 juin prochain, le Brésil disputerà son match d'ouverture face à la Croatie. Le latéral gauche Marcelo en a profité pour donner son sentiment à O'Globo.

«On n'a peur de rien. On sera à 100% au moment du début de la compétition», a déclaré le défenseur du Real Madrid, qui va disputer sa deuxième Coupe du monde avec les Auriverde. Engagée dans le groupe A, la Seleçao sera obligée de sortir d'un groupe où figure la Croatie, le Mexique et enfin le Cameroun.

Van Gaal est méfiant

À cinq jours de faire son entrée en lice en Coupe du monde contre l'Espagne, le sélectionneur des Pays-Bas Louis van Gaal a déclaré au Daily Mirror qu'il se méfiait de l'équipe du Chili, avec qui les Hollandais devraient être à la lutte pour la qualification en huitièmes de finale : «Le Chili possède des joueurs très dangereux. J'aime beaucoup cette équipe au style offensif. Ce sera difficile pour nous de franchir l'obstacle du premier tour avec l'Espagne et l'Australie comme autres nations à affronter.». Après avoir affronté l'Espagne le 13 juin, les Pays-Bas défiendront l'Australie le 18 et le Chili le 23.



Salon NATIONAL de la FORMATION CONTINUE 2014

تحت إشراف وزارة التربية والتكوين ووزير التعليم المهنيين

Sous le Haut Patronage du Ministre
de la Formation et de l'Enseignement Professionnels



**Carrefour
Formation**

Office Riad El Feth – Alger
10 & 11 Juin 2014
10h à 18 H



Partenaires



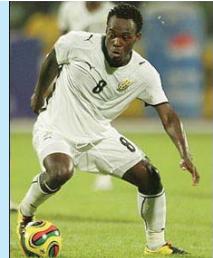
DK NEWS

AFC CONSULTING

Partenaires



**Le Ghana
se teste une
dernière fois**



En stage à Miami, le Ghana dispute un dernier match de préparation à la coupe du monde avant le début de la compétition. Les Black Stars affrontent la Corée du sud au Sun Life Stadium. Coup d'envoï pour André et Jordan Ayew à 1 heure du matin la nuit prochaine (heure française).

EQUATEUR : L'expérimenté Castillo forfait

Le milieu de terrain équatorien Segundo Castillo (32 ans, 80 sélections et 9 buts) doit renoncer à jouer la Coupe du monde. Touché contre le Mexique en amical (1-3), l'ancien joueur d'Everton et Wolverhampton désormais en Arabie Saoudite souffre d'une blessure au genou qui ne pourra pas être guérie à temps. Il est remplacé par Oswaldo Minda (Chivas, Etats-Unis).



CR7 un aveu qui change la donne

Cristiano Ronaldo n'a participé à aucun des matches de préparation du Portugal pour le Mondial 2014, l'attaquant superstar du Real Madrid ayant fini la saison avec des problèmes à la cuisse et au genou, ce qui ne manquait pas d'inquiéter tout un pays. Ce week-end, CR7 a fait son retour à l'entraînement, redonnant un peu le sourire à la délégation portugaise actuellement aux Etats-Unis. Mais on ne savait pas encore si Cristiano Ronaldo était réellement en état de jouer et de commencer la compétition. Mais, Vieirinha, le milieu offensif international portugais de Wolfsburg, a lui été moins prudent et lâché une petite confidence qui va clairement rassurer tout le monde. « Si Cristiano est prêt à s'entraîner, c'est qu'il est prêt à jouer le match », a indiqué son coéquipier en équipe du Portugal. Il faut désormais savoir si CR7 aura 90 minutes dans les jambes, même si Cristiano Ronaldo a travaillé son physique comme jamais.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB | 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62/63 - **FAX** : 021.94.66.82
EMAIL : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62 (63) /
FAX : 021.94.66.82 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE spa** -
1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Mardi 10 juin 2014 - 12 chaâbane - N° 628 - Deuxième année

**NOUVELLE COLLECTION
SPRING/SUMMER 2014**

TOMMY HILFIGER DELY BRAHIM
11 BIS BOIS DES CARS 2, ALGER.

TOMMY HILFIGER ORAN
03 RUE AL CHEIKH LARBI TEBESSI, ORAN.

TOMMY HILFIGER

DKNEWS - 10/06/2014